Raif

Revue archéologique d'Île-de-France

Numéro 1 - 2008

PREMIERS RÉSULTATS DES SURVEILLANCES ARCHÉOLOGIQUES DE LA RESTAURATION DE L'ÉGLISE SAINT-SULPICE D'AULNAY-SOUS-BOIS (SEINE-SAINT-DENIS)

Ivan LAFARGE
Isabelle CAILLOT

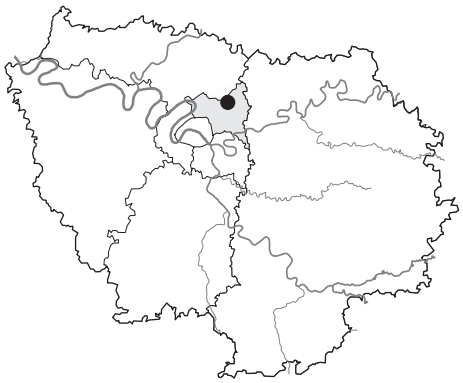

Résumé

La restauration de la partie médiévale de l'église Saint-Sulpice d'Aulnay-sous-Bois a bénéficié d'un suivi archéologique pendant les deux ans qu'a duré le chantier. Cette opération a permis de localiser et de dater les différentes phases de chantier, d'identifier la provenance des matériaux de construction d'une part, d'étudier les marques de tailleurs du chantier du XII^e s. d'autre part et de proposer une restitution du volume bâti de cette époque, même s'il semble que l'ambitieux projet architectural d'alors n'a pas été achevé. Enfin, cette surveillance a permis la redécouverte des chapiteaux du XII^e s. qui méritent à eux seuls une étude complète.

Abstract

The restoration of the medieval part of the Saint-Sulpice church at Aulnay-sous-Bois largely benefited from the archaeological survey conducted during the two years of the intervention. This operation made it possible to locate and to date the various phases of the building, to identify the source of the construction materials, to study the marks made by the 12th century stone cutters and to propose a restitution of the original construction, even though it seems that the ambitious architectural project was not completed. Lastly, this survey has enabled the rediscovery of the 12th century capitals, which deserve further study.

***Mots-clés** : Île-de-France, Seine-Saint-Denis, Aulnay-sous-Bois, Moyen Âge, Moderne ; église prieurale et paroissiale, architecture, archéologie du bâti*

***Keywords :** Île-de-France, Seine-Saint-Denis, Aulnay-sous-Bois, Middle Ages, Modern period, priory and parish church, architecture, edificial archaeology*

L'église Saint-Sulpice d'Aulnay-sous-Bois (fig. 1 et 2) a fait l'objet de 2004 à la fin 2006 d'une restauration totale sous la maîtrise d'œuvre de M. D. Lefèvre, Architecte en Chef des Monuments Historiques et la maîtrise d'ouvrage de la municipalité, propriétaire de l'édifice. La restauration a fait l'objet d'une surveillance archéologique par l'équipe du bureau de l'archéologie du service du patrimoine culturel de Seine-Saint-Denis (CAILLOT, LAFARGE 2007). L'essentiel des observations réalisées sur ce chantier l'ont été par Isabelle Caillot, avec la collaboration de Marc Viré (identification des matériaux- INRAP-CNRS), de Frédéric Epaud (charpentes - INRAP-CNRS), et d'Isabelle Gaulon (chapiteaux - Conseil général de Seine-Saint-Denis, Bureau de l'archéologie), qu'ils soient ici remerciés. Au printemps 2004, une première phase de restauration de la nef du XVIII^{e} s. a porté sur la charpente (dégagement de la double pente du toit) et des reprises de mur, ainsi que le rehaussement du sol ; cette phase a surtout permis d'attirer l'attention sur l'édifice et de mettre en place un suivi continu des travaux suivants qui concernaient le transept et le chœur.

Fig. 1 - Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), église Saint-Sulpice. Vue générale du bas-côté sud après restauration.
© I. Caillot (CG93, Bureau de l'archéologie)

Fig. 2 - Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), église Saint-Sulpice. Insertion de l'église dans le parcellaire, et calage des sondages de 1969 et 1979, cadastre de 1983, section AF. © I. Lafarge (CG93, Bureau de l'archéologie)

La restauration portait sur les élévations sans atteinte au sous-sol susceptible de détruire des vestiges, au demeurant largement remaniés au droit des murs, les premiers décaissements du sol de l'église datent en effet du XVIII[e] s. et ont été renouvelés à diverses reprises. En outre, en 1969 et 1979, l'église et le cimetière ont fait l'objet de campagnes de fouilles (A. Bulard, puis F. Parthuisot). Celles-ci, à défaut d'être extensives, ont été systématiques ; localisées dans et autour du chœur, elles n'ont jamais abouti à un article de synthèse ou à des rapports permettant de bien les caractériser.

ÉLÉMENTS DU CONTEXTE HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DE L'ÉGLISE SAINT-SULPICE D'AULNAY

L'église Saint-Sulpice est mentionnée en 1078-1079 lorsqu'elle est donnée par Gautier d'Aunay à l'abbaye de Cluny (DEPOIN 1912, p. 98 ; PROU 1908, p. 249). C'est vraisemblablement un prieuré clunisien dès l'origine, uni à la mense abbatiale (BRUNEL, LALOU 1992, p. 115 ; PROU 1908, p. 233 ; BEAUNIER 1905, p 146 ; LONGNON 1904, p. 362 ; BERTHIER-GEORGESCO, p. 22). La cure est d'abord localisée dans une église voisine (Notre-Dame de Savigny), siège d'un titre curial supprimé avant 1205 (PRINCET 1936, p. 38) ; puis le siège paroissial est transféré à Saint-Sulpice. En 1205, la collation de Saint-Sulpice appartient aux moines de Cluny (LONGNON 1904, p. 352), et vers 1215 la nomination est aux moines de Cluny et à la présentation de l'abbé de Cluny (indépendance par rapport à l'évêque).

D'après Lebeuf, le prieuré d'Aulnay serait « peut-être le plus ancien de ceux de la fondation des anciens chevaliers d'Aunay ou d'Aunoy qui ont fondé ou enrichi d'autres prieurés dans les environs » (Mauregard, Moussy-le-Neuf), il est détaché de l'ordre de Cluny en 1613 (LEBEUF 1755 ; 1883), et sera détruit en 1695 (CHATAIN 1987, p. 13).

C'est sans doute du fait du rayonnement de Saint-Denis que l'ordre clunisien est peu implanté dans la plaine de France, bien que de nombreuses églises et prieurés relevant de Saint-Martin-des-Champs (17 prieurés et de nombreuses églises avec, parfois, comme à Noisy-le-Grand une petite communauté associée) ou Longpont (4 prieurés et une dépendance parisienne à Saint-Julien-le-Pauvre) marquent une dépendance indirecte à l'abbaye de Cluny et une forte emprise sur le territoire. À l'inverse, le prieuré d'Aulnay est une des rares dépendances directes de Cluny dans la région, c'est un établissement de taille modeste et sans réseau (RACINET 2001 ; LEBEUF 1755 ; 1883). L'expansion clunisienne, à partir du XII[e] s., est étroitement liée à la réforme grégorienne et au rôle dévolu par la papauté à cet ordre dans le projet visant à extraire le clergé du réseau des fidélités séculières féodales pour réaffirmer l'Eglise comme institution vouée au contrôle des hommes et à leur fixation sur la terre (RACINET 2001 ; IOGNA-PRAT 2006).

Un des caractères de l'espace prieural est d'être délimité, le contact avec l'extérieur s'effectuant par la porterie ou la ferme. Souvent, l'église joue ce rôle de contact, surtout quand elle abrite le siège de la paroisse (RACINET 2001). À Aulnay, les bâtiments du prieuré attenant à l'église ont été démolis dès 1695 (CHATAIN 1987, p. 13), l'ensemble du prieuré est transformé en ferme dans le courant du XVIII[e] s., et l'église n'a plus qu'un rôle paroissial depuis 1613. Ces modifications ne permettent pas de restituer l'accès médiéval à l'église et au prieuré. On peut toutefois être à peu près certain qu'à l'époque médiévale le flanc méridionnal de l'église était occupé par les constructions du prieuré et peut-être déjà des bâtiments d'exploitation agricole. L'église elle-même a été, probablement dès son accession au statut paroissial au XIII[e] s., divisée en deux parties, le bas-côté et le bras du transept sud étant dévolus au prieuré, le bas-côté, le bras du transept nord, et la nef à la paroisse. Le cimetière se développant autour de l'église est désaffecté en 1836 (PRINCET 1936, p. 53).

À la fin du XVII[e] s., la ferme prieurale n'est plus propriété ecclésiastique, bien que l'appellation « ferme du prieuré » lui reste attribuée. Cette mutation semble en lien avec la restructuration de la propriété seigneuriale : démolition du prieuré en 1695 et travaux au château voisin en 1696. La ferme est rachetée par la cure en 1930 pour y faire la « Cité Paroissiale », avant d'être cédée à la ville. Elle a été démolie en 1978 pour la construction d'un centre culturel, un seul bâtiment en subsiste aujourd'hui (CHABASSIER 1998, p. 58, 61 – fig. 3).

Deux caves situées sous le presbytère, une dizaine de mètres au nord-est du chevet de l'église, ont été observées. La première est voûtée en briques, les retombées s'effectuent sur six piliers carrés engagés et un pilier central composé d'une base octogonale, d'un fût cylindrique surmonté d'un chapiteau et d'un

tailloir. Actuellement occupée par la chaudière de l'église, elle est séparée de la seconde par un couloir dont les murs montrent des blocs de remploi et des pierres équarries assisées. La deuxième cave, localisée au nord et longeant probablement la façade sur rue, montre une mise en oeuvre différente peut-être antérieure, mais les murs largement enduits ne laissent qu'entrevoir des reprises en briquettes. En 1969, A. Bulard signalait un four dans le mur commun de ces deux caves (BULARD 1969a) et des tessons de céramique gallo-romaine. Il mentionne également «des beaux layages d'apparence gothique». Ces éléments, certainement antérieurs au XVIII^{e} s., sont à associer aux bâtiments du prieuré et pourraient correspondre aux celliers ou à la cuisine de l'établissement.

Fig. 3 - Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), église Saint-Sulpice. Insertion de l'église dans le parcellaire du XIX^{e} s., les parcelles 300 à 303 étaient occupées par le château, ses dépendances et ses fossés. © CG93, Bureau de l'archéologie

MÉTHODOLOGIE EMPLOYÉE

La campagne de restauration de l'église a pu être accompagnée d'un suivi et d'une étude archéologique comme le préconisent les articles 2 et 9 de la Charte internationale sur la conservation et la restauration des monuments et des sites de Venise, 1964 : « La conservation et la restauration des monuments constituent une discipline qui fait appel à toutes les sciences et à toutes les techniques qui peuvent contribuer à l'étude et à la sauvegarde du patrimoine monumental » ; « La restauration sera toujours précédée et accompagnée d'une étude archéologique du monument ».

L'opération de restauration visait à régler les problèmes d'humidité et d'étanchéité des murs, donc à éviter la forte dégradation interne des maçonneries et à prévenir ainsi l'éclatement des pierres. À l'extérieur, des tranchées ont été réalisées pour l'implantation de drains, sur un mètre de large pour un mètre de profondeur de part et d'autre de l'édifice. Les pierres de taille des contreforts ont été changées et les enduits déposés et refaits. Le traitement à l'intérieur de l'édifice a surtout consisté en la dépose d'une partie des enduits et le remplacement des pierres trop abîmées. Dans ce dessein, la mise en place d'échafaudages a permis l'observation attentive des maçonneries jusqu'aux voûtes. Le niveau du sol a été rehaussé d'environ 0,60 m et dallé.

L'intervention archéologique a donc principalement consisté en une campagne de relevés architecturaux en profitant de la dépose des enduits et des échafaudages pour essayer d'identifier les parties primitives de l'édifice et d'affiner le phasage des travaux successifs. La qualité des chapiteaux a également motivé une opération de documentation comprenant le relevé précis de certains d'entre eux, effectué par Nicolas Latsanopoulos et une couverture photographique, réalisée par Emmanuelle Jacquot. Ce travail s'est révélé d'une grande utilité puisque les chapiteaux ont été rebadigeonnés au lait de chaux en fin de restauration.

DESCRIPTION SOMMAIRE DE L'ÉDIFICE (fig. 4)

L'église Saint-Sulpice s'inscrit dans un rectangle de 20 sur 40 m et présente un plan en croix latine orientée, composé d'une partie médiévale et d'une autre moderne, le tout divisé en six travées. Le chœur, à chevet plat, la croisée du transept et la seule travée conservée de la nef médiévale sont carrés (7 m de côté) et voûtés d'ogives. Les bras du transept sont peu débordants (5 m de large) et la travée de la nef médiévale est flanquée de bas-côtés simples de 4 m de large. Le clocher est implanté sur la croisée du transept. La largeur de la nef médiévale, bas-côtés compris, est de 17,50 m environ. La nef du XVIII^{e} s., de trois travées, est sans bas-côtés et mesure environ 8,70 m sur 16,70 m. Ces grandes dimensions sont dues à l'origine prieurale de l'édifice.

À l'extérieur, les contrebutements sont assurés par des contreforts massifs jumelés, angulaires pour le bras nord du transept (XIX^{e} s.). L'édifice dispose de deux entrées : une ouverture percée dans le mur est du bras sud du transept, et à l'extrémité ouest de la nef une porte latérale implantée du côté nord. Les piliers composés comportent des colonnes engagées. Ils reposent sur des socles apparents et intègrent des colonnes aux fûts appareillés avec des bases attiques, souvent très restaurées, composées de deux tores encadrant une scotie. Ces bases arborent des griffes, dont certaines figurent de petites têtes zoomorphes que l'on peut rapprocher de batraciens ou d'aigles.

La retombée des voûtes s'effectue sur les colonnes engagées des piliers et sur les piliers d'angle du transept. Les chapiteaux couronnant ces éléments du XII^{e} s., ornés de décors sculptés déjà signalés par Guilhermy (GUILHERMY 1877, p. 107) sont remarquables et méritent une étude détaillée.

DESCRIPTION ARCHÉOLOGIQUE

Les sondages menés par Alain Bulard en 1969 (BULARD 1969a, 1969b) ont atteint le sol géologique, consistant en un banc marno-calcaire jaune à passes argileuses blanches.

PRÉSENTATION DES ÉLÉVATIONS EXTÉRIEURES

Les tranchées réalisées à l'extérieur de l'église du côté sud ont permis de mettre au jour une partie des fondations, de fouiller et relever partiellement la stratigraphie associée. Dans les maçonneries, deux types de pierres ont été observées : du gypse, surtout en fondation, et du calcaire. Toutes les maçonneries visibles au-dessus du sol ont fait l'objet de reprises des joints au ciment.

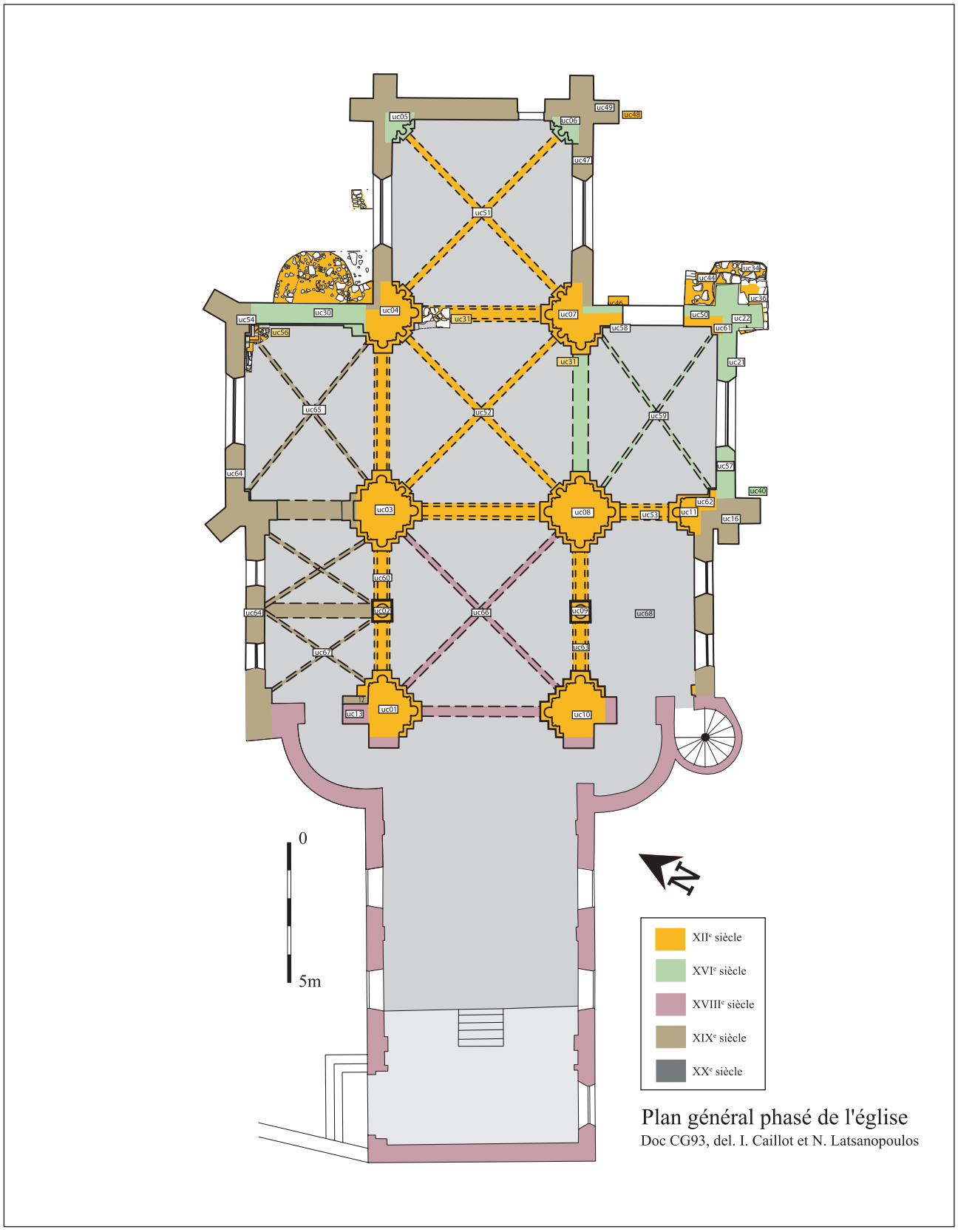

Fig. 4 - Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), église Saint-Sulpice. Plan phasé de l'église.
© I. Caillot, N. Latsanopoulos et I. Lafarge (CG93, Bureau de l'archéologie)

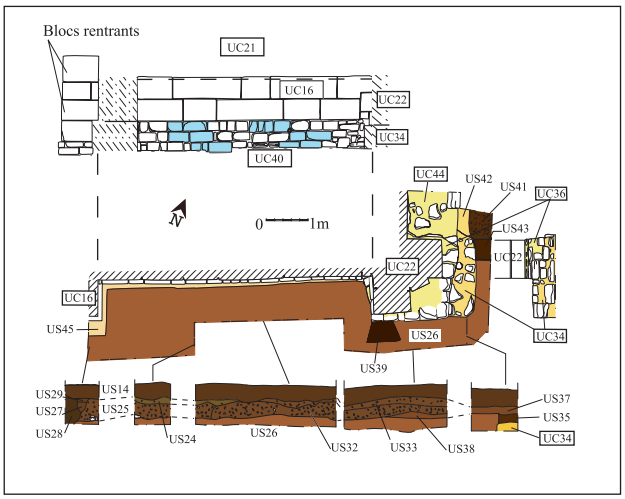

Fig. 5 - Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), église Saint-Sulpice. Relevés des faces externes du bas-côté sud et coupes associées.
© I. Caillot (CG93, Bureau de l'archéologie)

Transept sud (fig. 5)

Le mur **UC21** (UC = unité de construction) du transept sud est contrebuté par deux couples de contreforts d'angle jumelés en équerre : à l'ouest l'**UC16**, largement remaniée au XIX^e^ s. et l'**UC22** à l'est, reprise au XVI^e^ s. Les parements de ces contreforts sont en carreaux-boutisses de grand appareil, moins massifs à l'ouest. Ils ont en commun une forte érosion due à des matériaux trop tendres et à l'absence de jets d'eau à larmier destinés à écarter les eaux de pluie. L'examen des fondations de ces éléments montre que ce volume bâti est inchangé depuis le XII^e^ s., malgré des reprises importantes au XVI^e^, puis au XIX^e^ s. Ainsi, la fondation **UC40** est une mauvaise reprise en sous-œuvre de l'UC16, antérieure à sa reconstruction et datée du XVI^e^ s. Les fondations médiévales de l'UC22, **UC36-44**, sont largement débordantes par rapport à l'élévation. Elles sont augmentées par l'**UC34** au nord, massif qui ne supporte rien actuellement et qui pourrait correspondre à une adjonction destinée à soutenir des contreforts plus épais que ceux prévus initialement, ou aux fondations d'un autre élément architectural, comme une chapelle. Le parement extérieur du mur gouttereau, **UC21**, montre en partie basse des assises courantes marquées par un coup de sabre relatif à la reprise UC40 et en partie supérieure, de grands carreaux parfaitement appareillés correspondant à une reprise en parement du XIX^e^ s. dont le chaînage est approximatif avec le contrefort UC22. Certains des blocs du soubassement sont des remplois qui semblent provenir du démantèlement des contreforts médiévaux antérieurs à l'UC22. Ceux-ci devaient mesurer 3 pieds de large (32.4 cm = 1 pied royal), soit près de 1 m. Les parties visibles de l'UC21 réalisée à l'économie au XVI^e^ s. ont été reprises en parement au XIX^e^ s. La maçonnerie du mur oriental **UC50** n'est pas destinée à être vue, elle est réalisée à l'économie en bourrage de gypse, de grès et de calcaire lié au plâtre. Ce mur, dont l'enduit est partiellement préservé en partie haute, conserve des trous de boulins. Largement postérieur à la fondation **UC46**, il est percé d'une porte. Les fins d'assises formant les piédroits sans trace de feuillure mettent en oeuvre des blocs retaillés en carreaux d'angle de 30 à 40 cm de long pour 15 à 20 cm de hauteur d'assise. La porte est surmontée d'une arcade, vestige de baie moderne, constituée d'un assemblage de claveaux de grand module. Le parement originel de ce mur a été arraché en partie basse. Celle-ci est reprise et composée de 5 assises sur 1 m de hauteur, formées de petits carreaux de calcaire et se poursuit sous l'UC47 dont la mise en place est postérieure. Le chaînage approximatif entre l'UC50 et le contrefort UC22 se rapporte à des travaux de qualité médiocre du XVI^e^ s. et montre que l'UC50 est reprise à la suite du contrefort qui se désolidarise du mur.

Mur sud du chœur

L'élévation du mur est très érodée. La base du parement, **UC47**, en grand appareil présente des joints fins et surplombe un soubassement d'appareillage mixte en moellons et pierres de taille calcaire d'assise courante plus ancien. La baie du XVIII^e^ s. repose sur une maçonnerie en bourrage renforcée par deux chaînes de carreaux-boutisses. À l'est, les contreforts massifs et montés en grands carreaux-boutisses **UC49** sont jumelés en équerre, sans jet d'eau à larmier. Ils sont repris ainsi que leur fondation, **UC48,** au XIX^e^ s. La mise en œuvre est identique à celle des contreforts UC16 : mêmes modules et matériaux.

Chevet

Le mur du chevet, réalisé en bourrage, comporte de nombreux remplois (chanfreins, claveaux, libages…) et présente, au deuxième niveau d'élévation, une fenêtre en plein cintre visible sur 0,50 m de haut pour 2,34 m de large. L'arcature visible est formée de 11 claveaux dont les dimensions varient de 10 à 16 cm. La clef a été supprimée par le passage de câbles. Au nord, la fenêtre semble chaînée à une maçonnerie en moyen appareil de carreaux assisés, d'environ 0,40 m de long sur 0,20 m de hauteur. Le contrefort nord, postérieur au mur du chœur est très restauré.

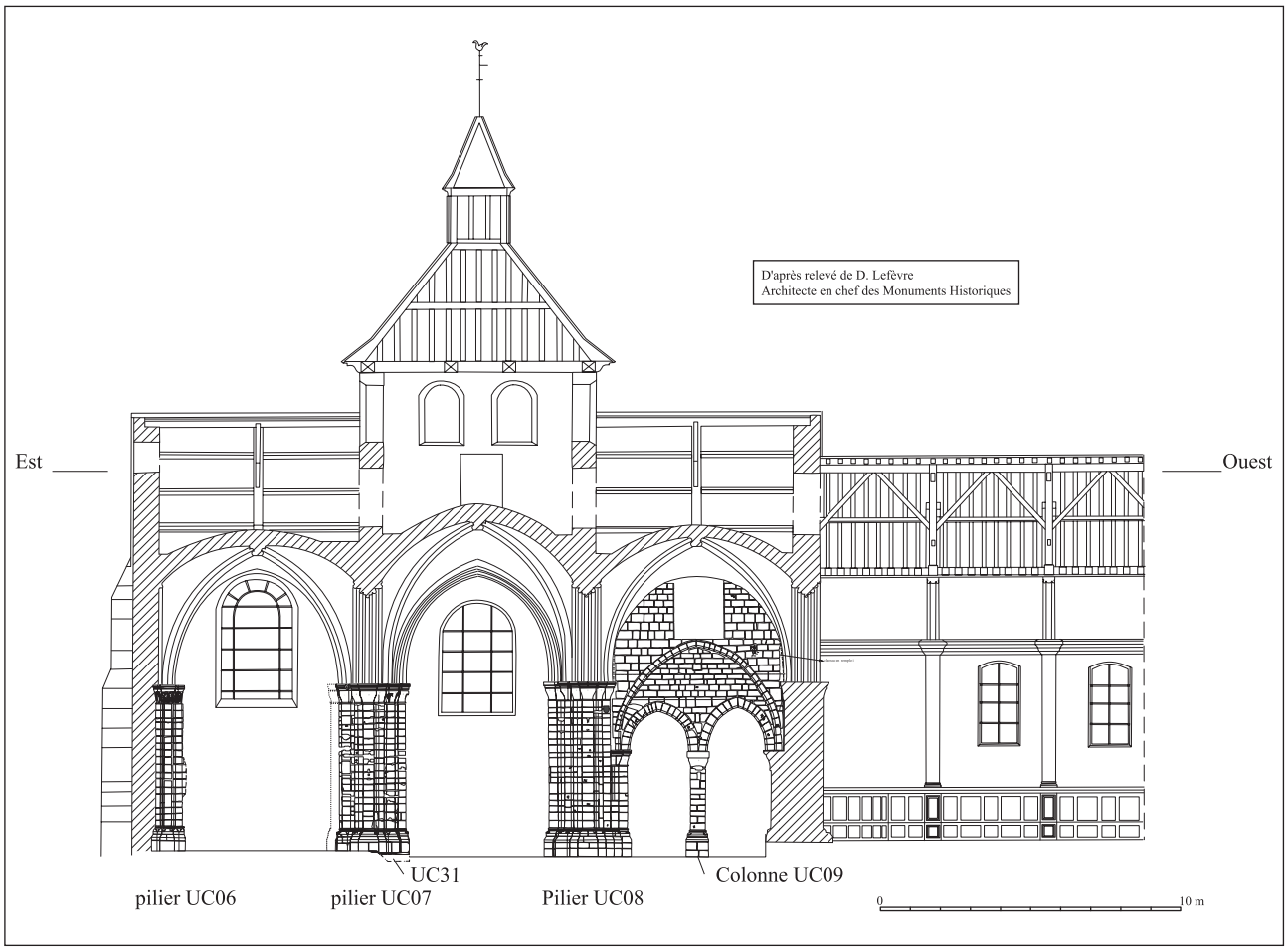

Fig. 6 - Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), église Saint-Sulpice. Coupe longitudinale de l'église, élévation sud.
© I. Caillot sur fond D. Lefèvre (CG93, Bureau de l'archéologie)

Mur nord du Transept

L'**UC64** est le mur gouttereau nord du transept, il s'appuie sur une maçonnerie antérieure non chaînée. Il est monté en moyen appareil calcaire de module régulier bien assisé et percé d'une baie datée du XVIII^{e} s.

DESCRIPTION DES ÉLÉVATIONS INTÉRIEURES (fig. 6 et 7)

Les élévations intérieures sont montées en calcaire. La pierre semble mieux sélectionnée que pour les maçonneries extérieures. Les trois dernières assises sous le niveau des chapiteaux conservent la trace sombre d'une litre, attribuable *a priori* au XVIII^{e} s. et antérieure aux restaurations. Elle ceinturait l'édifice, on l'observe dans les deux bas-côtés, le croisillon nord et la nef médiévale, le seul écusson visible est situé sur la pile UC08, mais trop effacé, il n'est pas identifiable. Des vestiges de badigeon au lait de chaux probablement attribuable au XVIII^{e} s. étaient visibles sur les colonnes UC02, UC09 ainsi que sur les piles UC01 et UC03.

Les reprises et restaurations menées au XX^{e} s. (ciment) ont provoqué sur tous les parements des éclatements des blocs architecturaux et des formations de concrétions du fait des remontées de sels.

La travée de la nef médiévale

Cette travée, la seule de la nef médiévale qui soit conservée, repose sur les quatre piles composées **UC01**, **UC03**, **UC08** et **UC10**. Les faces occidentales de l'UC01 et l'UC10 sont très reprises car la nef moderne s'y adosse. L'UC03 et l'UC08, à l'est, supportent également la voûte de la croisée du transept. Le seul pilier dont le plan au sol soit intégralement préservé est l'UC08 qui est aussi le pilier le mieux conservé, tous les piliers étaient à l'origine composés sur le même mode. Cette travée est marquée par des appuis intermédiaires, UC02 et UC09 qui supportent les murs **UC60** et **UC63**, lesquels correspondent au parement intérieur des murs gouttereaux du second niveau d'élévation médiéval, supportés par des arcatures doubles brisées surplombées d'un arc

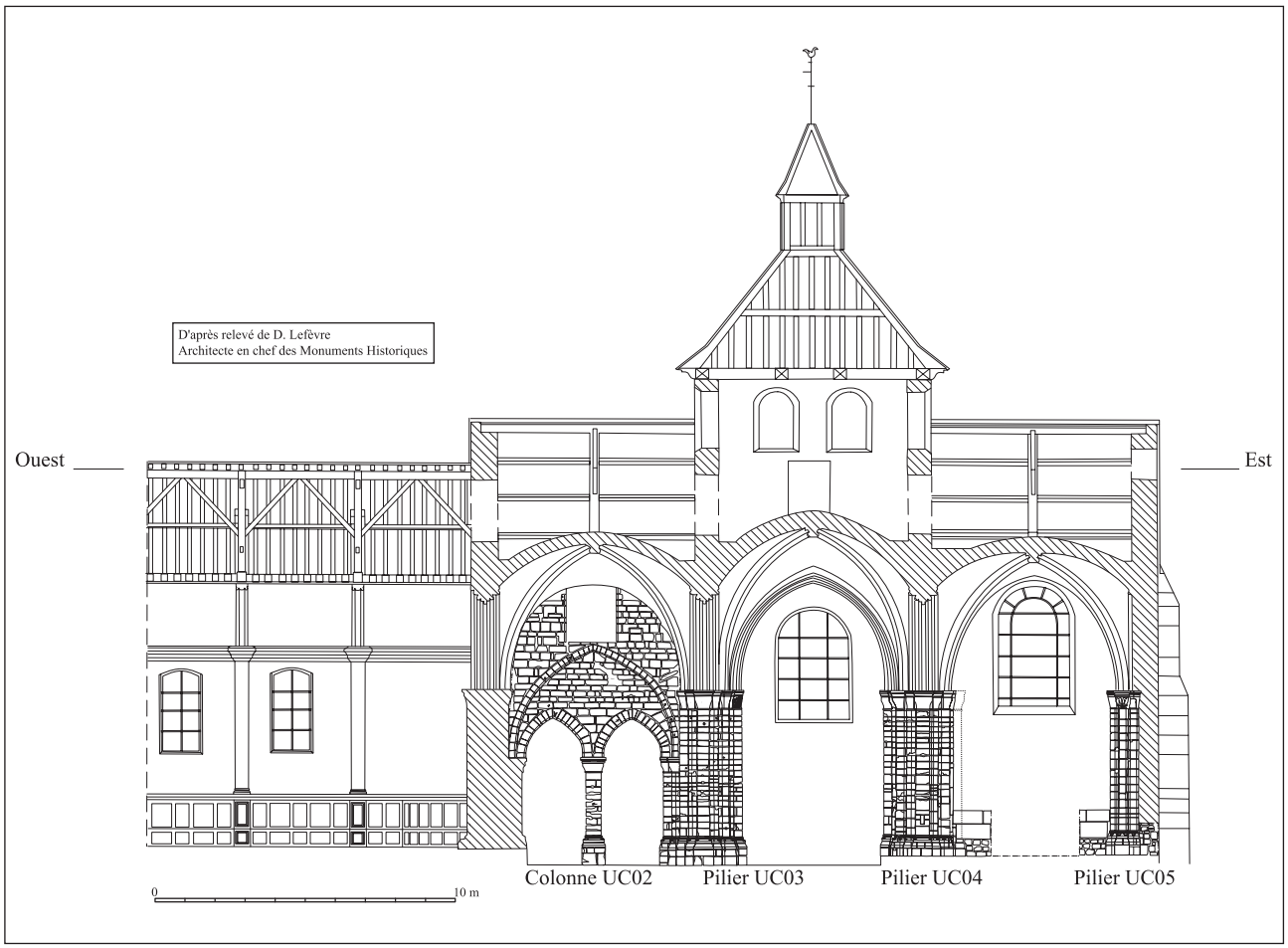

Fig. 7 - Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), église Saint-Sulpice. Coupe longitudinale de l'église, élévation nord.
© I. Caillot sur fond D. Lefèvre (CG93, Bureau de l'archéologie)

brisé aveugle. Le fait d'avoir deux arcades regroupées sous un arc de décharge brisé, préserve l'unité de la travée. Les chapiteaux des colonnes **UC02** et **UC09** sont remarquables, ils figurent un réseau complexe de rinceaux et d'entrelacs zoomorphes pour l'un et des couples de béliers affrontés aux angles de la corbeille pour l'autre.

Appuyés sur le pilier UC01, les murs **UC13** et **UC12** sont accolés l'un à l'autre ; UC13 correspond à la réfection de la nef au XVIII^{e} s. et traduit la volonté de fermer un espace formant un grand chœur liturgique ; UC12 correspond à une réparation du XX^{e} s.

Les arcs des murs UC60 et UC63 sont typiques du XII^{e} s. Les claveaux simples et chanfreinés montrent des modules irréguliers et ne comportent ni clef, ni carreau-sommier. L'arcature haute ne supporte rien actuellement. Chacun de ces murs porte une ouverture bouchée dont la hauteur d'appui est difficile à interpréter, les allèges en ont probablement été raccourcies et le fait qu'elles soient coupées par le voûtement actuel est signe de leur antériorité (fig.8). Ces ouvertures sont d'anciennes baies ouvrant à l'extérieur ou sur une galerie, elles attestent d'une élévation initiale plus haute ; la reprise du couvrement au XVIII^{e} s. (UC66), abaissant la hauteur sous voûte les a condamnées. La partie sommitale de la baie sud correspondant à l'UC63 a pu être localisée dans le comble, au-dessus du rein de la voûte, dans l'alignement des embrasures relevées en partie basse, permettant ainsi la restitution de la hauteur du formeret au XII^{e} s.

La voûte de la travée centrale de la nef, **UC66**, dont la clef est ornée d'une hélice dorée sur champ écarlate est une tentative de reproduction des voûtes primitives de profil torique, elle est construite à l'aide de claveaux formant des nervures d'un module plus important et remplace le couvrement ancien en masquant partiellement les deux ouvertures percées dans les gouttereaux. Elle est mise en place au XVIII^{e} s.

La voûte du bas-côté sud, **UC68**, en demi-berceau enduit de plâtre englobe le sommet des deux fenêtres ogivales ; elle est datée du XVIII^{e} s.

Le bas-côté nord est couvert de croisillons, **UC67**, dont les retombées s'effectuent sur les chapiteaux des piliers et sur une console en cul-de-lampe attribuable au XIX^{e} s. localisée sur le mur UC64.

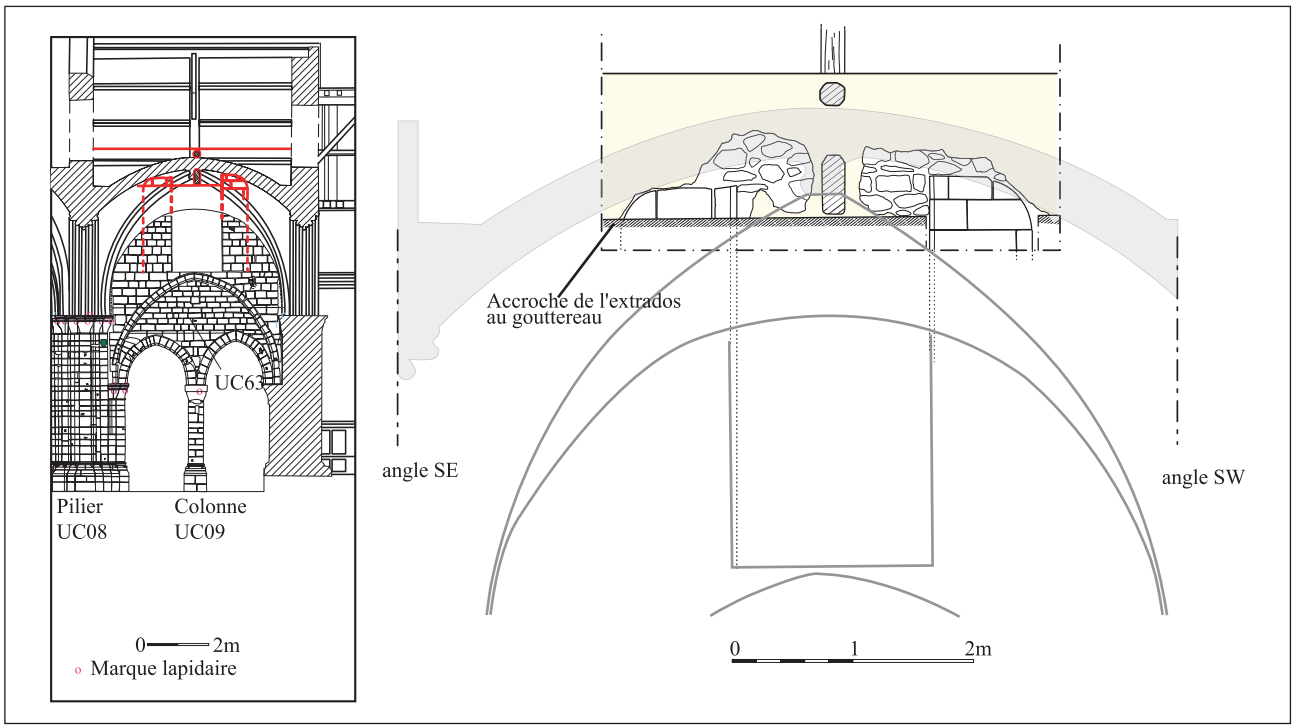

Fig. 8 - Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), église Saint-Sulpice. Elévation intérieure du mur sud de la nef médiévale et alignement de l'ouverture sur le mur UC63 avec l'ouverture relevée sous comble, derrière le rein de la voûte.
© Relevés I. Caillot, N. Latsanopoulos, A. Batistini, mise au net I. Caillot, I. Lafarge (CG93, Bureau de l'archéologie)

Le transept (fig. 9)

Croisée du transept

La croisée du transept repose sur les piles composées **UC04**, **UC07** à l'est, UC03 et UC08 à l'ouest. UC04 et UC07 sont connectées avec la travée du chœur, UC03 et UC08 avec la travée de la nef médiévale. Ces quatre piles présentent des déformations (problèmes de verticalité et léger vrillement) dus notamment au poids du clocher installé sur cette travée au XIX^{e} s. puis renforcé par des longrines en béton au XX^{e} s.

La pile engagée UC04 à la jonction nord du chœur et du transept est englobée dans le mur du chœur à l'est et au nord, dans l'UC30, réfection du XVI^{e} s. La pile **UC07** conserve ses chapiteaux primitifs dont la pose est caractéristique du XII^{e} s. Au XIII^{e} s., ce type de pose disparaît au profit d'une meilleure maîtrise de l'exécution grâce au développement de calepinages réguliers et précis.

La voûte, **UC52**, montre des branches d'ogives asymétriques et formées par de gros tores encadrés par un cavet et un petit tore avec une clef cruciforme, ce bloc monolithe évoque un certain archaïsme.

Croisillon nord

Le croisillon nord s'appuie au sud sur les piles UC03 et UC04, l'angle nord-est conserve un vestige de la base du pilastre médiéval **UC54** englobé dans les murs nord et est du transept. La forme originelle a été remplacée par un pilier carré au XVIII^{e} s. La partie reconstruite est plaquée sur le mur UC30 dont la reprise est antérieure ; l'**UC56** en constitue la fondation. Le quatrième appui médiéval n'est pas conservé.

L'**UC64** est le mur nord construit au XIX^{e} s.

Le mur oriental, **UC30** comprend de nombreux remplois, dans sa partie haute, quelques marques d'assemblage ont pu être notées ; il s'agit de chiffres romains permettant de trier les hauteurs d'assises (II : 0,21 m ; V : de 0,17 à 0,18 m). Ce mur attribué au XVI^{e} s. est plaqué sur le pilier **UC04** qui est antérieur.

La voûte, **UC65**, dont les nervures présentent des claveaux mesurant 0,40 à 0,50 m de hauteur taillés dans du calcaire à orbitolites, est refaite au XVIII^{e} ou au XIX^{e} s., à l'imitation de celle du bras sud. La clef de voûte sans relief est seulement peinte.

Croisillon sud

Le croisillon sud s'appuie au nord sur les piles UC07 et UC08. Au sud-est, la partie basse du pilier d'angle médiéval **UC61** est conservée. Le mur ouest, **UC62** est parfaitement lié au pilier **UC11** contemporain. Il s'agit de vestiges de l'église du XII^{e} s. Un des chapiteaux représente une chouette entourée de sauriens chimériques à plumes qui a été défigurée. Cet élément est en partie englobé dans le mur du bas-côté

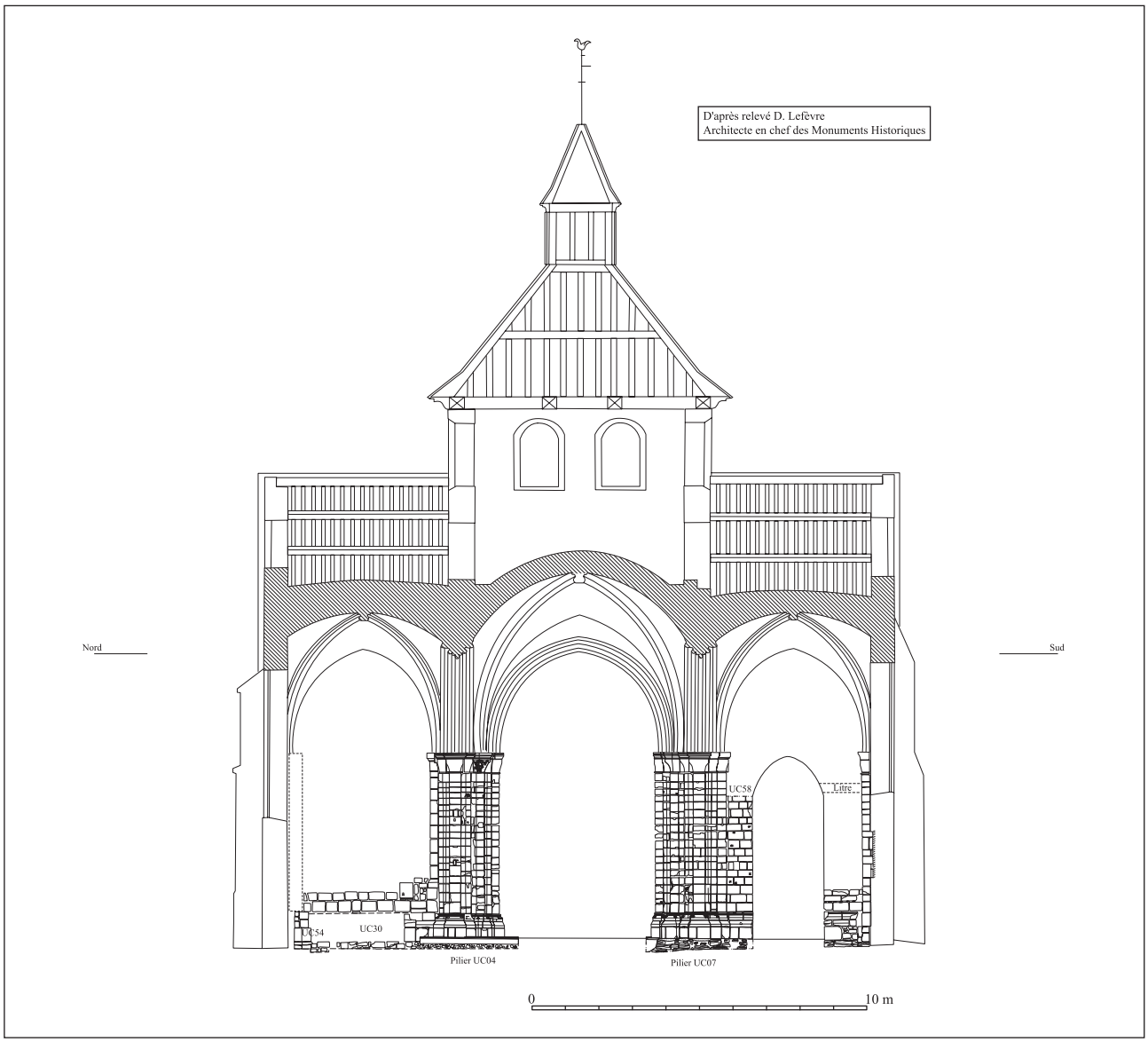

Fig. 9 - Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), église Saint-Sulpice. Coupe transversale du transept, élévation sud.
© I. Caillot sur fond D. Lefèvre (CG93, Bureau de l'archéologie).

qui lui est postérieur. L'**UC53**, est un arc doubleau à faces simples, composé d'une double arcature brisée séparant le croisillon du bas-côté sud. Cet arc est composé de claveaux chanfreinés et repose sur les colonnes engagées des piliers **UC08 et 11** (fig.10). L'absence de carreau-sommier est typique du XII^{e} s. Les parties basses du mur oriental **UC58** sont médiévales, le fait que les colonnes du chœur se trouvent englobées dans les murs et l'absence de trace de feuillure sur les blocs d'angle de l'ouverture pourraient suggérer la présence d'une chapelle semi-circulaire orientée sur le bras sud du transept, remplacée après suppression par un mur droit. Par la suite, ce mur ayant lui-même été percé d'une porte.

Le mur ouest **UC57**, repris au XVI^{e} s., s'appuie sur UC61 par l'intermédiaire d'un soubassement continu contenant des remplois médiévaux.

Ces éléments évoquent les dispositions du parti architectural originel de la chapelle qui comprenait une voûte d'ogives retombant sur des pilastres carrés au sud répondant aux piliers carrés engagés des piles composées au nord et ouvrant, à l'ouest, sur le bas-côté par un arc doubleau. Ce système devait être identique dans le croisillon nord, mais il n'est pas conservé.

La voûte **UC59**, présente des nervures datant de la fin du XV^{e} ou du début du XVI^{e} s., dont les claveaux adoptent un gabarit invariable de 50 cm de long.

Le chœur

Le chœur est constitué d'une seule travée reposant sur les piliers **UC04**, **UC05**, **UC06** et **UC07**.

Le pilier de l'angle nord-est, **UC05**, est largement engagé dans le mur du chevet et le mur nord. Le

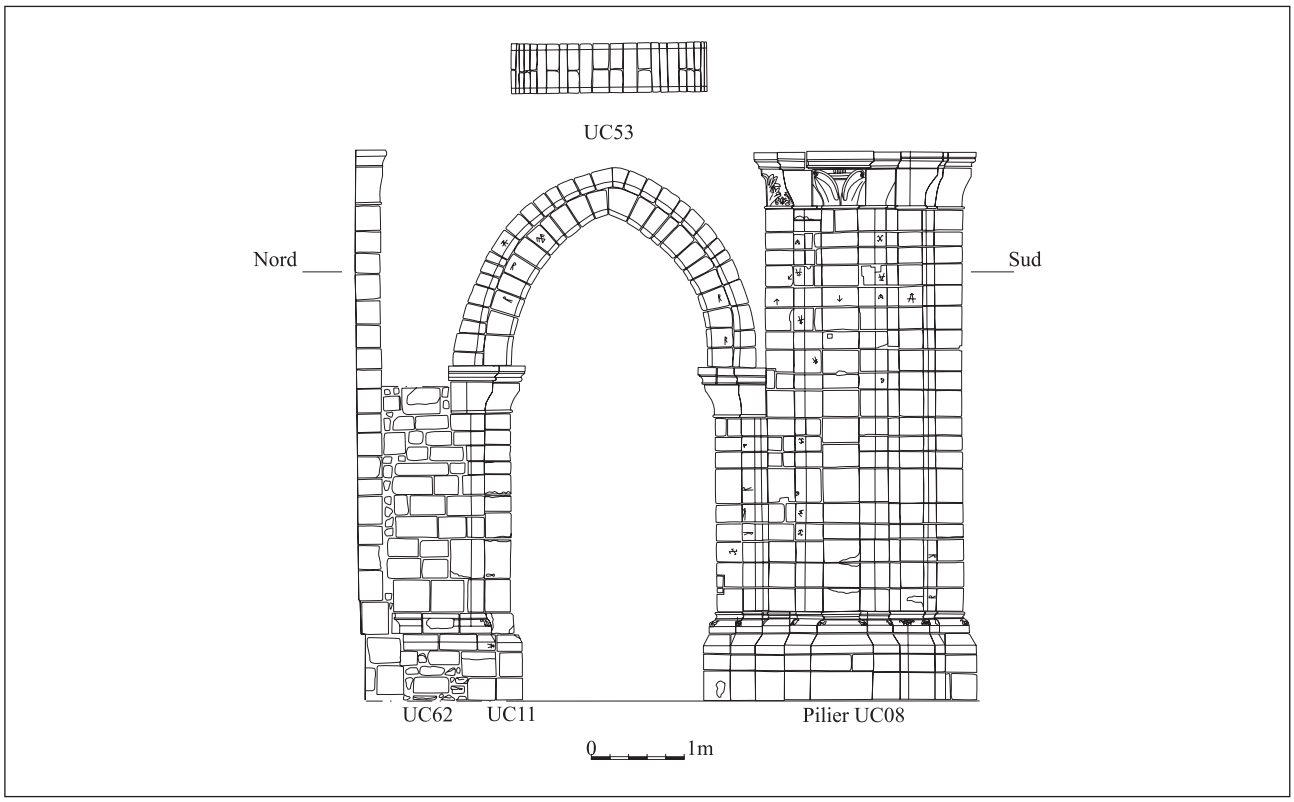

Fig. 10 - Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), église Saint-Sulpice. Élévation de l'arc doubleau sud, UC53. © I. Caillot (CG93, Bureau de l'archéologie)

chapiteau principal est décoré de figures ailées au poitrail plumé et sans bras, mais à la tête et aux pieds humains (fig. 11). Ces deux figures, l'une féminine, l'autre masculine, arborent de larges sourires. Des traces ténues de pigments rouges ont été observées sur ces sculptures. Le raccord avec les autres chapiteaux du pilier est incertain. L'organisation du pilier n'était pas prévue pour le plan du chœur tel qu'il existe aujourd'hui ; il se prolongeait par une autre colonne engagée avec base et chapiteau dont des vestiges sont perceptibles et dont la continuité a été partiellement observée dans le mur actuel du chevet. L'**UC06** est le pilier d'angle sud-est ; des traces de polychromie (rouge vif) y sont conservées. Il est aussi englobé dans les murs. Le mur sud, **UC47**, conserve une baie du XVIII^{e} s. La construction semble avoir été entièrement reprise au XIX^{e} s. Les trois murs du chœur sont identiques, leurs parements sont plaqués contre les piliers. Les observations sur les piles **UC05 et 06** permettent d'avancer l'hypothèse d'un état au XII^{e} s. avec une église dotée d'une abside ou pourvue d'un mur de chevet plat refait.

La voûte **UC51** dispose des mêmes caractéristiques que celles de la croisée du transept. La sculpture de la clef cruciforme représente les armoiries de l'abbaye de Cluny, la clef et l'épée, attributs de saint Pierre et saint Paul.

Fig. 11 - Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), église Saint-Sulpice. Chapiteau du pilier UC05 ; figures anthropomorphes à corps d'oiseaux, second tiers du XII^{e} s. © E. Jacquot (CG93, Bureau de l'archéologie)

PHASAGE, ANALYSE DES DONNÉES

ANALYSE LAPIDAIRE

Les marques lapidaires (fig.12)

185 signes lapidaires ont été enregistrés lors des relevés des piliers et des murs ; d'autres, localisés sur les claveaux des voûtes, plus difficiles d'accès, ont seulement été inventoriés. Les marques rencontrées peuvent être regroupées en deux catégories, des signes dérivés de lettres de l'alphabet latin stylisées (A, C, R…), ou des formes géométriques de type idéogrammes (étoile, flèche…). Les marques sont disposées indifféremment à l'envers et à l'endroit sur le parement des blocs, ce qui indique que leur gravure comme leur lecture ont été antérieures à la pose. Le signe choisi devient un code que l'ouvrier s'approprie ; ce qui explique les déformations observées. Les marques répertoriées, gravées au taillant droit ou au ciseau, sont très répandues et couramment utilisées jusqu'au XV^{e} s. Ce type de marquage apparaît plutôt soigné et diverge fortement de celui observé pour les tracés préparatoires, seulement griffés rapidement à la pointe sèche (ces tracés ont été observés sur les lits d'attente de la plupart des tailloirs des chapiteaux). La marque du tailleur, souvent appelée à tort marque de tâcheron, est un signe propre à chaque ouvrier lui permettant de se faire payer « à la tâche ». Sur certains des blocs retrouvés sur le site du château d'Orville (Val-d'Oise), ce type de marque individuelle était parfois seulement tracée au charbon, on la retrouve aussi non seulement gravée mais rehaussée à la matière noire.

Les marques peuvent aussi se trouver sur les faces engagées dans la maçonnerie. Les signes conservés sur les éléments architecturaux de Saint-Sulpice, ne sont donc pas exactement représentatifs de la production de chaque tailleur. Même si les restaurations successives de l'édifice accentuent cette vision lacunaire de la production des tailleurs, leur étude permet de cerner la répartition des marques dans l'édifice et de connaître le nombre minimum de tailleurs ayant travaillé ensemble sur le chantier de l'église au XII^{e} s. et ainsi de mieux appréhender leur type de production. Tous ces signes ont été observés sur des blocs appartenant à la phase de construction du XII^{e} s. Les marques semblent être plutôt préservées sur des blocs à la stéréotomie complexe (parements concaves ou convexes : les tambours ou les claveaux), en effet, seuls 12 carreaux montrent des signes gravés, mais il faut prendre en compte la faible conservation des murs du XII^{e} s. L'observation de la répartition des marques sur les élévations traduit donc l'état de reprises des structures. En général, on constate que les parties hautes sont les mieux conservées car moins exposées à l'érosion due au passage et les moins affectées par les migrations de sels. Les nervures des voûtes du chœur et de la croisée du transept présentent de nombreuses marques : au moins **72**. Leur conservation est due aux moindres restaurations subies par ces parties de l'édifice, *a contrario*, les éléments fortement remaniés, comme les piliers **UC10, 5 et 6** ne portent plus aucune marque et ne conservent que quelques chapiteaux primitifs. La partie sud de l'édifice, en particulier les piliers, l'arc doubleau UC53 et le mur oriental du bras sud du transept (UC58), comptabilisent **70** signes enregistrés. Le pilier le mieux conservé, UC08, compte **35** marques. La partie nord, plus fortement remaniée, n'en conserve que **25**. En effet, le bras du transept est entièrement repris et le pilier **UC03** largement amputé. Au moins **26** ouvriers ont travaillé à la construction de l'église. Plusieurs signes ne nous sont parvenus que par paires ou seuls, ce qui souligne le caractère lacunaire de l'information traitée. 9 marques ont été rencontrées plus régulièrement, certaines d'entre elles sont présentes sur les éléments architecturaux du bas comme du haut de l'édifice, traduisant la participation de ces tailleurs du début à la fin du chantier. Les tailleurs ayant oeuvré à Saint-Sulpice ne semblent pas avoir été spécialisés dans l'exécution d'un type de bloc en particulier. Ils ont tout aussi bien dressé des carreaux que des claveaux. Pourtant certains tailleurs semblent avoir été plus particulièrement assignés à la taille d'éléments appartenant à une même structure, comme l'arc doubleau UC53. Quelques graffiti ont également pu être relevés, il s'agit de tracés géométriques peu incisés. Leur position en hauteur indique qu'ils ont été laissés par des ouvriers travaillant à la restauration de l'édifice lors de la présence d'échafaudages. Une épure représentant une voûte était tracée sur le chaînage supportant la baie percée dans le mur du bras du transept sud. Il est possible que ces tracés aient été réalisés lors de la mise en chantier de la reprise de la voûte du bras nord du transept. Cette voûte, clairement postérieure à celle du bras sud, a été réalisée avec la volonté d'obtenir un couvrement identique de celui du bras sud.

Répartition des marques lapidaires dans l'édifice

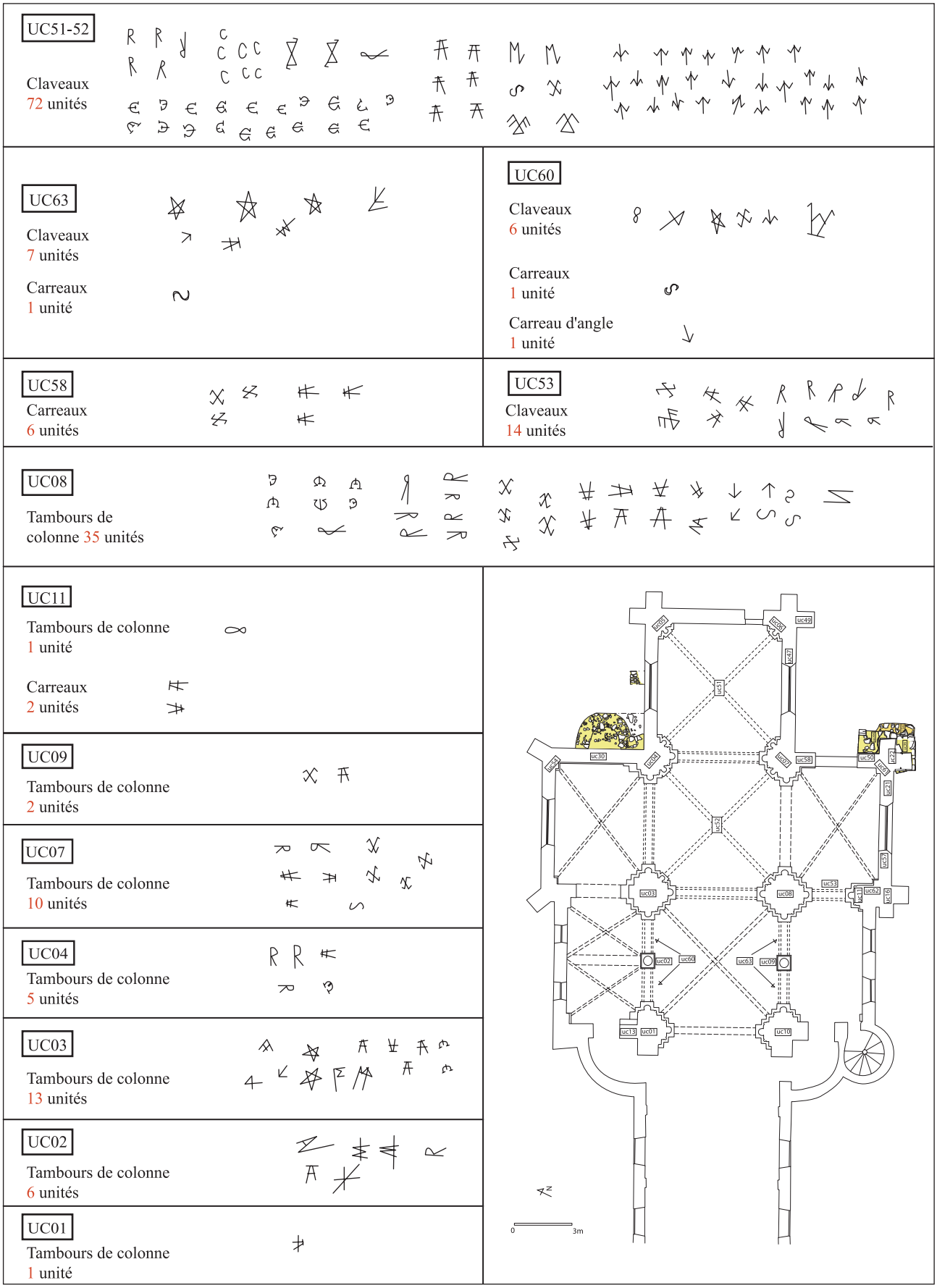

Fig. 12 - Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), église Saint-Sulpice. Tableau de marques lapidaires. © I. Caillot (CG93, Bureau de l'archéologie)

La taille et les modules des blocs architecturaux

L'appareil constituant plusieurs des éléments conservés de l'église du XII^e^ s. est composé d'une superposition d'assises irrégulières de blocs architecturaux aux modules variables, parfaitement dressés. La diversité des formats employés traduit une taille et une pose réalisées au fur et à mesure de l'arrivage des matériaux. Ce type d'organisation demande une étroite synchronisation entre le travail du tailleur et celui du poseur ; en effet juste avant la mise en œuvre, chaque bloc doit être réajusté. Les traces de taille observées sur les pierres primitives sont caractéristiques du XII^e^ s. Ces éléments ont été achevés par un fin layage régulier exécuté au taillant droit, tandis que les reprises présentent un layage moyen voire fruste, au taillant droit ou à la bretture. Pour les moulures reprises, on observe des traces de gradine (BESSAC 1986, p. 138-143). Plus largement pour les traces de taille correspondant aux éléments restaurés, l'utilisation du taillant droit reste prédominante bien que la bretture soit aussi employée. La mise en œuvre de claveaux de petit module, l'absence de carreaux-sommiers pour les arcs doubleaux et l'emploi de blocs cruciformes pour les clefs de voûte (chœur et transept) caractérisent la construction du XII^e^ s. Les chapiteaux médiévaux présentent une exécution incertaine des figures : aucune n'est identique et la symétrie est mal maîtrisée. Par ailleurs, on note de nombreux assemblages caractéristiques dans la construction tels les tambours de colonne en deux parties ou les claveaux à deux faces bipartites. Ces différents indices sont révélateurs d'un chantier du XII^e^ s. En effet, dès le début du XIII^e^ s., le souci de normalisation apparaît, avec les appareilleurs, entraînant un calibrage plus maîtrisé pour une meilleure efficacité. La mise en oeuvre s'en trouvait facilitée grâce à la constitution de stocks de pierre de taille sur le chantier. Ce changement est également lié à une évolution du travail en amont dans les carrières. On observe d'ailleurs dans les reprises des modules plus importants et des joints plus serrés (moins de 0,5 cm). Néanmoins dans cette église, il faut se méfier des mesures prises sur les joints à cause des restaurations et des désordres successifs. En effet, la grande majorité des mesures de joints a été prise sur les parements sans pouvoir les vérifier en profondeur, or le rejointoiement systématique et le passage répété des outils entraînent à long terme l'élargissement des joints et, de fait, la diminution des dimensions visibles des pierres. Ce phénomène est accentué sur les élévations les plus anciennes où il est renforcé par des éclatements dus aux remontées de sels.

Répartition lithographique des éléments

Le calcaire

Des changements lithographiques ont pu être observés et relevés, l'approvisionnement diffère pour chaque chantier. Les bancs de calcaire grossier exploités appartiennent à l'étage du Lutétien et comportent différents faciès de sédimentation. Pour le chantier du XII^e^ s., le calcaire utilisé est à milioles (foraminifères). Ce type de calcaire a été utilisé indifféremment à l'intérieur et à l'extérieur de l'édifice. Cette pierre au grain fin est assez tendre et se prête bien à la taille et à la sculpture. Les blocs calcaires destinés aux chapiteaux ont été sélectionnés avec plus de soin et sont tirés de lambourdes plus résistantes. La teinte actuellement grisâtre de ces éléments calcaires est due au fort taux d'humidité et à l'utilisation de ciment, il faut restituer une pierre bien plus blanche, exception faite de quelques éléments issus d'un banc jaune très tendre (par exemple UC53 ou UC03). Plus rarement, on note l'emploi de calcaire coquiller avec quelques cérithes, plutôt lié aux reprises du XVI^e^ et du XVIII^e^ s. (piliers **UC01**, **5, 6, 10** et voûte **UC59**). Les matériaux utilisés pour les travaux des XVIII^e^ et XIX^e^ s. sont majoritairement tirés de l'étage du Lutétien, mais il s'agit cette fois d'un calcaire à orbitolites complanatus et parfois d'un banc à milioles et orbitolites. Ce type de calcaire a pu être identifié par M. Viré comme provenant de la vallée de Louvres (95), voire de Marly-la-Ville (95). Ces deux sites d'extraction se trouvent à une distance de 5 (Louvres) à 8 km (Marly) d'Aulnay et séparés entre eux de 3 km par le plateau. En ce qui concerne les matériaux de bourrage, on remarque la forte présence de calcaire siliceux et de calcaire dit « de la Rochette », pierre de ramassage qui ne nécessite ni outil ni savoir faire de carrier, car elle se délite naturellement par le ruissellement et le gel. À noter également l'utilisation de silex, de gypse, de grès, et de blocs architecturaux fragmentés en remploi après le démontage d'une partie de l'édifice. L'approvisionnement des XVIII^e^ -XIX^e^ s. est fourni par des bancs hauts et forts, localisés assez bas dans la stratigraphie, typiques de l'extraction souterraine pratiquée à Louvres et Marly. Les bancs à milioles et à cérithes, peu épais, sont eux exploitables en carrière à ciel ouvert. À Louvres, des fronts de taille de

ce type ont été repérés à proximité du château d'Orville. En revanche, le calcaire à orbitolites est plus profond, ce qui sous-entend une extraction souterraine. On remarque une homogénéité lithographique assez forte, en lien avec des marques de tailleurs, même si certains éléments, comme les chapiteaux, ont été mieux sélectionnés. La construction de l'édifice du XII^e s. semble donc avoir été plutôt rapide. En revanche, pour les reprises postérieures, plusieurs bancs ont été employés. L'origine de la pierre est donc bien marquée chronologiquement. Le choix des matériaux lors de la construction met en évidence la parfaite connaissance des ressources locales et l'évolution de celles-ci.

Le gypse

Bien que le gypse soit une ressource locale, la détermination précise du lieu d'extraction n'est pas possible car les masses de gypse exploitées ne présentent pas suffisamment de distinction entre elles. Par ailleurs, les sites d'extraction ont été exploités dans la longue durée et les fronts de taille médiévaux ne sont pas conservés. Cette détermination ne pourrait donc être possible que s'il existait dans les sources la mention des carrières de gypse, voire de plâtrières. Le gypse a systématiquement été employé dans cet édifice pour les fondations, toutes les reprises ont donné lieu à des remplois. Il semble que les parties basses des murs étaient plutôt montées en pierres de taille. Mais pour des questions de poids et d'économie, l'utilisation de gypse dans les parties hautes n'est pas exclue, surtout si l'on considère les avantages de ce matériau : facilité d'exploitation (extraction, transport) et de mise en oeuvre. Au demeurant, la réalisation de maçonneries de plâtre ne semble se développer ici qu'au XVIII^e s. : murs gouttereaux de la nef et voûtement coffré en demi-berceau du bas-côté sud (UC68).

Les fondations

Les fondations observées de l'église Saint-Sulpice d'Aulnay sont identiques à l'intérieur et l'extérieur de l'édifice, les massifs reconnus sont tous composés de libages de gypse saccharoïde et de mortier de chaux sableux avec parfois des inclusions. Cette association est peut-être destinée à faciliter le drainage. Ces maçonneries sont débordantes et traduisent un plan d'origine différent, avec la présence d'une chapelle orientée au bras nord du transept (ancien relevé des fouilles de 1979 dirigées par M. Parthuisot, Archives du CARHA) et d'épais massifs de fondation relevés sous les contreforts UC22 (UC36-44, UC34), peut-être aussi associés à une chapelle.

Les mortiers

La réalisation de prélèvements de mortier dans les maçonneries s'est révélée plutôt difficile, en effet la quasi totalité des élévations intérieures et extérieures a subi des injections de ciment pur et de nombreux rejointoiements dont le dernier, au ciment, interdit l'accès aux zones saines. La plupart des prélèvements ont donc été réalisés à l'extérieur et proviennent d'éléments enfouis. Selon S. Büttner (BÜTTNER 2004), une première étude des mortiers peut être réalisée à l'oeil nu grâce à plusieurs critères discriminants : la nature du granulat, le rapport chaux-granulat, la texture, la teinte, les inclusions et enfin la résistance apparente (dure, moyenne ou faible). Six prélèvements (4 du XII^e, 1 du XIV^e et 1 du XIX^e s.) ont fait l'objet d'un tel examen. Tous les mortiers sont sableux à granulométrie fine, la couleur varie (tons beige-orangé), les inclusions sont peu nombreuses, les bulles sont rares et la résistance apparente est moyenne à faible. Malgré un aspect homogène, à première vue, du mortier des fondations du XII^e s., l'examen des échantillons laisse clairement transparaître des divergences. La distinction est encore plus marquée entre les échantillons correspondant à différentes périodes de travaux, l'approvisionnement en sable et les proportions dans le mélange chaux-sable varient. Enfin, d'un point de vue technique, il semble que l'hydratation et le gâchage soient aussi des facteurs distinctifs selon les phases de chantier (présence de nodules de chaux traduisant un gâchage rapide voire une hydratation insuffisante).

Des échantillonnages de mortier ont été réalisés sur des fondations similaires d'églises du XII^e s. et du début du XIII^e s. à Noisy-le-Grand (Notre-Dame et Saint-Sulpice), Montreuil (Saint-Pierre Saint-Paul) et Villiers-le-Bel (Saint-Didier). Leur observation met en avant des caractéristiques très comparables. Il s'avère y avoir une certaine homogénéité dans la conception des fondations pour cette époque tout au moins pour la préparation du mortier. Toutefois, ces données devront être reprises, un examen à l'oeil nu étant insuffisant.

Les charpentes (Frédéric Épaud)

Les charpentes des deux bras du transept sont identiques. Il s'agit pour chaque croisillon d'un système relativement simple constitué de deux

pannes par versant, ancrées aux extrémités dans le mur-pignon et la tour de croisée, supportant le chevronnage. Ces charpentes ont très vraisemblablement été modifiées au XIX^e^ s. avec un retournement des pannes et des chevrons, lorsque ceux-ci n'ont pas été remplacés. Avant ce remaniement, les chevrons étaient chevillés aux pannes, posés à plat. Cette disposition d'origine peut être attribuée au XVI^e^ s., soit à la reconstruction des croisillons sous-jacents. L'ancrage des pannes a visiblement entraîné des fissures dans les murs, qui ont été plusieurs fois rebouchées. La charpente du chœur semble avoir été mise en place au XIX^e^ s. Il s'agit d'une structure constituée d'une ferme médiane et de deux pannes par versant. La ferme comprend un couple d'arbalétriers raidis par un entrait retroussé constitué de deux bastaings qui prennent en moise un faux poinçon. La maladresse de cette structure (absence de tirant à la base et de jambe de force en pied des arbalétriers) a nécessité la pose récente de tirants métalliques. Là aussi, les reports de charge des pannes dans les murs ont provoqué des fissures dans le pignon oriental. La ferme comprend quelques bois en remploi d'époque moderne. La charpente de la nef, assise sous une toiture mansardée, est de loin la plus intéressante de l'édifice. Il s'agit d'une charpente voûtée constituée, au sein de chaque travée, d'une série de cerces courbes fixées à des liernes longitudinales, elles-mêmes assemblées aux extrémités aux fermes. Ce dispositif est relativement fréquent à partir du XV^e^ s. dans le Val d'Oise, dans le Vexin normand ou dans la vallée de la Vienne et il semble que cette technique de voûtement, typique d'Île-de-France, ait perduré durant l'époque moderne. Il est d'ailleurs plus que probable que cette charpente ait été mise en œuvre aux XVII^e^-XVIII^e^ s., puisque la nef est de cette époque. Le second intérêt de cette charpente réside dans le fait que l'ensemble des chevrons, des cerces et des pièces secondaires des fermes sont des bois de remploi dont la plupart provient de chevrons débités en deux. Quelques entraits moulurés avec chanfreins ont également été débités et réemployés dans la croupe occidentale. Ces chevrons de forte section conservent certains assemblages et notamment un délardement de leur face interne destiné à une voûte lambrissée. La grande quantité de chevrons délardés suppose que cette voûte était inscrite dans une charpente à chevrons-formant-fermes. Aucune marque d'assemblage n'a été observée sur ces remplois. D'après la section de ces chevrons, le fait qu'il s'agisse d'une structure à chevrons-formant-fermes et la patine de ces bois, il pourrait s'agir d'une charpente médiévale mise en place entre le XIII^e^ et le XVI^e^ s., faute d'éléments datant.

LES CHAPITEAUX SCULPTÉS

Le décor des chapiteaux de l'église Saint-Sulpice d'Aulnay-sous-Bois est particulièrement intéressant par sa qualité plastique, et du fait que peu d'édifices modestes proposant un décor sculpté comparable subsistent dans le nord-est parisien.

Le style est homogène (sauf quelques reprises) et deux groupes se distinguent : les chapiteaux à figures (fig. 11, 14, 15 et 16), et les chapiteaux à feuillages (fig. 13). Ils se rapportent tous au premier art gothique dans la lignée de Saint-Denis. Leur faible nombre ne permet pas de déceler de répartition spécifique du décor dans l'édifice. Ils montrent tous une belle sculpture dont la symétrie n'est toutefois pas toujours maîtrisée. Chaque chapiteau et chaque sujet représenté est unique. Le traitement diverge souvent, ainsi les visages des sphinx ou les lions montrent de nombreuses variations.

Chapiteaux végétaux

La majorité des chapiteaux sont ornés de décors végétaux stylisés dont on distingue deux catégories : les rangées de feuilles stylisées et les motifs de rinceaux bagués avec des fleurons.

Le motif le plus répandu est un (voire deux) rang de feuilles caractérisées par des nervures prononcées qui se découpent en hauteur sur la corbeille (fig. 13, à droite). Ces feuilles ne sont pas individualisées, et se détachent peu du fond. Les folioles plus ou moins pointues, aux nervures ciselées, se découpent nettement et sont inspirées de l'acanthe épineuse. Ce motif est repris et décliné sur plusieurs chapiteaux de l'édifice (fig. 13, à droite). Au centre des corbeilles, une feuille s'étire de l'astragale en longue tige pour s'enrouler sur les angles, résultant d'une stylisation extrême des crosses du chapiteau corinthien. Des rangs de perles ou des perforations viennent parfois compléter l'ensemble (fig. 9, à droite).

Des chapiteaux présentant des motifs de rinceaux bagués et de fleurons s'épanouissant aux angles alternent avec ces derniers. Leur composition est symétrique et systématique, seul varie le traitement des feuilles qui sont plus ou moins charnues. Le relief est plus profond et les contours sont tout en rondeur (fig. 13, à gauche).

Chapiteaux figurés

Les chapiteaux présentant un décor figuré sont minoritaires et ont un traitement plastique qui diffère d'un groupe à l'autre.

Fig. 13 - Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), église Saint-Sulpice. Détail des chapiteaux à décors végétaux du pilier UC08, second tiers du XII^e s. © E. Jacquot (CG93, Bureau de l'archéologie)

Fig. 14 - Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), église Saint-Sulpice ; Chapiteau du pilier UC01 ; sphinx ailés à tête humaine adossés et affrontés aux angles, second tiers du XII^e s.
© E. Jacquot (CG93, Bureau de l'archéologie)

Fig. 15 - Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), église Saint-Sulpice. Chapiteau du pilier UC10 ; Daniel dans la fosse aux lions, second tiers du XII^e s. (échelle : 1/5). © N. Latsanopoulos (CG93, Bureau de l'archéologie)

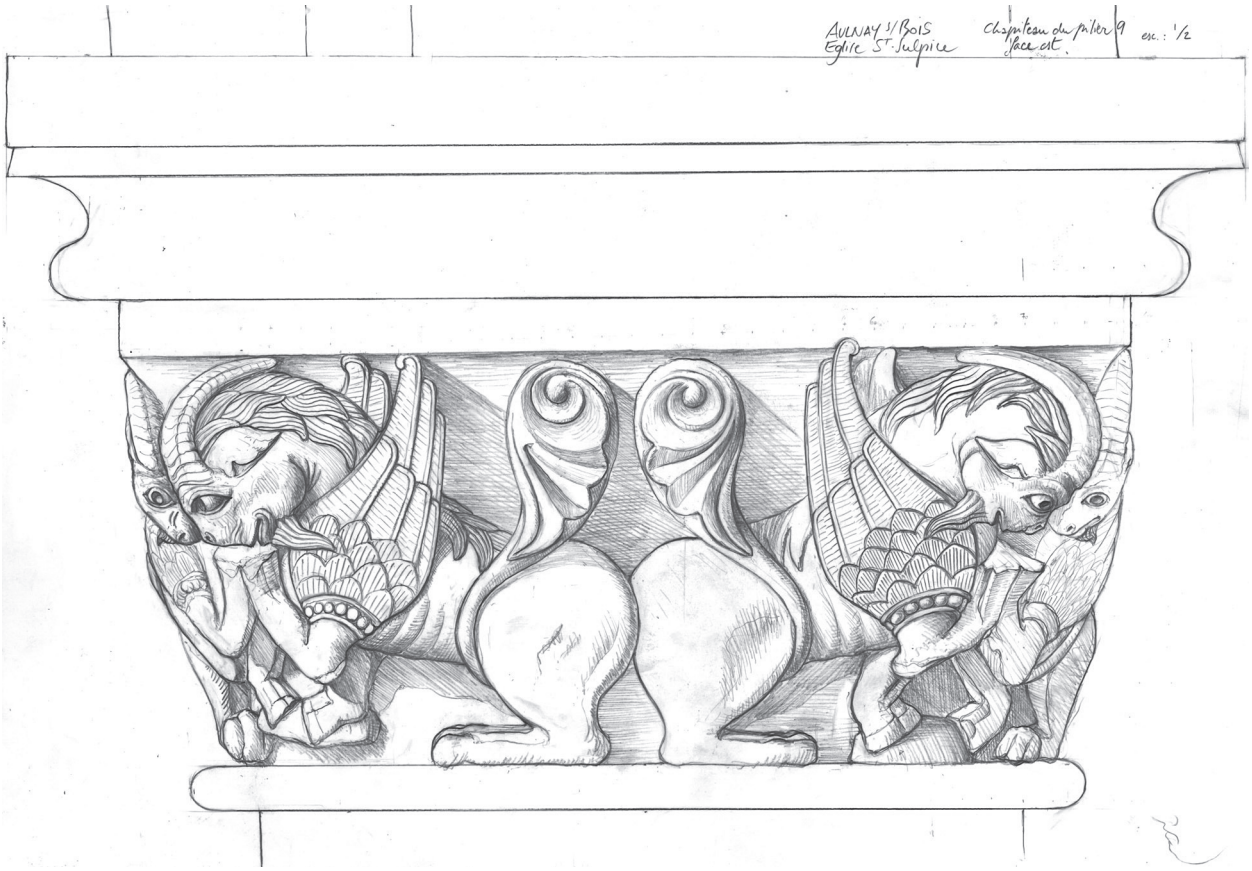

Fig. 16 - Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), église Saint-Sulpice. Chapiteau de la colonne UC09 ; animaux fantastiques à tête de bélier adossés et affrontés aux angles, second tiers du XII^e^ s. (échelle : 1/5). © N. Latsanopoulos (CG93, Bureau de l'archéologie)

On peut distinguer deux groupes de grande qualité décorative : dans le premier, les figures sont traitées avec finesse et précision. Les visages de forme ovale, avec un cou épais et court sont finement sculptés. Les yeux sont en forme d'amande et ont l'iris percée. À ce groupe correspondent le chapiteau aux sphinges (fig. 14), le chapiteau aux béliers ailés (fig. 16), celui de Daniel dans la fosse aux lions et le chapiteau aux monstres hybrides et aux masques.

Dans le second groupe, les visages ont moins de détails et des traits plus sommaires. Les figures se développent au-dessus d'une rangée de feuilles d'acanthe. Les visages des sirènes harpies et des sirènes oiseaux (fig. 11) ont des formes plus schématiques. Les corps sont moins détaillés, mais les chevelures et les plumes sont traitées avec minutie.

Bien que le décor des chapiteaux sculptés propose des variations dans son traitement, l'ensemble présente une unité de style caractérisée par la présence de motifs que l'on retrouve sur plusieurs d'entre eux. Par exemple, les mêmes feuilles enroulées se retrouvent au bout de la queue des bouquetins (fig. 16), et au niveau des fleurons des chapiteaux représentant des rinceaux enroulés retenus par des bagues (fig. 13, à gauche).

Des bagues et des filets de perles en relief ou en creux viennent agrémenter la composition des chapiteaux végétaux. Ce même type d'ornement se retrouve au sein des chapiteaux figurés et les rattache ainsi au mode ornemental. Par exemple sur le chapiteau du pilier UC01 (fig. 14) où un collier perlé orne les cous des deux sphinges et un bandeau perlé fait la transition entre la patte féline et la naissance des ailes des deux figures.

Les tailloirs des chapiteaux présentent des variations de formes. Un groupe montre un couronnement agrémenté d'une baguette et d'un tore prolongé par un cavet droit posé soit directement sur le chapiteau, soit séparé de ce dernier par une moulure torique. Les mêmes moulurations se retrouvent pour les tailloirs des chapiteaux du narthex de l'abbatiale de Saint-Denis. L'autre groupe présente des profils simples avec un tailloir carré, composé d'un tore entre deux bandeaux. Ce type de formes est caractéristique de la seconde moitié du XII^e^ s., et ne semble pas antérieur aux années 1140-1150 (fig. 14 et 16).

Le décor sculpté de l'église d'Aulnay-sous-Bois est caractéristique du premier art gothique du

milieu du XII^e s. et témoigne de la connaissance par les sculpteurs des expériences dionysiennes, sénonaise et parisiennes de l'époque. Le traitement de thèmes comme Daniel dans la fosse aux lions, des animaux affrontés, des masques recrachant des rinceaux végétaux, de sphinx sont en effet caractéristiques de ces foyers de création.

Le portail de l'abbatiale de Saint-Denis dont le chantier démarre vers 1135 ou l'arcature du déambulatoire de la cathédrale de Sens (HENRIET 1982, p. 142-143) ont des chapiteaux figurant des masques crachant des rinceaux, figures qu'on retrouve à Aulnay. Le thème des harpies, de même que certains détails comme les colliers ornés de perles, sont présents à Saint-Denis (chapiteau provenant du cloître de Saint-Denis, conservé au musée du Louvre), à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés (chapiteaux de l'une des chapelles rayonnantes sud - PLAGNIEUX 2000a, p. 62 à 66) ou encore à Notre-Dame-de-Paris, pour ne citer que les chantiers les plus prestigieux. Comme le souligne Philippe Plagnieux, ce répertoire de formes se rencontre ensuite dans de nombreux édifices mis en œuvre après 1145. Les formes ont pu être diffusées par des carnets de modèles (PLAGNIEUX 2000b, p. 177).

Cette première approche mérite d'être approfondie, mais ces observations stylistiques nous amènent à proposer une datation entre les années 1140 et 1170.

PHASAGE DES TRAVAUX

Malgré les nombreuses restaurations successives, au moins quatre grandes phases de travaux ayant fortement modifié l'aspect architectural de l'église Saint-Sulpice, peuvent être mises en évidence.

L'ÉGLISE DU XII^e S.

L'église du XII^e s. n'est sûrement pas le premier édifice chrétien élevé dans le village d'Aulnay-sous-Bois, mais sa construction a semble-t-il effacé les traces d'un édifice antérieur, par ailleurs inconnu. La forte partition du plan suggère en effet que les travaux du sanctuaire ont eu lieu avec le maintien du culte dans un édifice antérieur, repris une fois le chœur terminé.

La première travée conservée du XII^e s. soulève des interrogations : y avait-il une tour lanterne et un plafond ou une élévation à deux niveaux avec galerie ou claire-voie ? La seconde hypothèse est la plus convaincante. Elle serait significative d'un premier état, peut-être inachevé, au programme architectural ambitieux, puisqu'il se développerait en toute logique au long de la nef avec une alternance de pile forte, pile faible (fig. 17). Ce modèle architectural est fréquent dans des édifices clunisiens. Les contreforts à restituer seraient alors plutôt épais pour un fort contrebutement des voûtes angevines du chœur et de la croisée du transept, ainsi que pour maintenir une élévation à deux niveaux.

Le chœur était un peu plus ample que le sanctuaire actuel dont les piliers sont englobés dans les murs postérieurs. L'édifice aurait pu se terminer avec une série de trois absides orientées (aux bras du transept et au pignon du chœur) peut-être voûtées en cul-de-four ou en demi-arête, comme c'est le cas à Noisy-le-Grand (LAFARGE, JABARD 2003). Le pignon du chœur comporte la trace d'une fenêtre : s'agit-il d'une ouverture surplombant une abside, d'une phase de travaux intermédiaire ou d'une fenêtre sur chevet plat (fig. 18) ?

Cette église est caractéristique du premier art gothique d'Île-de-France tel qu'il est défini par la reconstruction de l'abbatiale de Saint-Denis par Suger et la cathédrale de Sens (dont le chantier de la nef débute vers 1140) à partir du milieu du XII^e s. L'influence de Sens est accentuée par l'alternance des supports associée à une voûte quadripartite. L'ensemble des éléments concordent pour placer la construction vers le milieu du XII^e s. (1140-1170).

EXTRAPOLATION

À en juger par le parcellaire dans lequel il s'insère, l'édifice du XII^e s. qu'on pourrait restituer s'inscrit dans un rectangle de 17 x 48 m, avec une nef composée de travées de 7 m de côté environ et des bas-côtés probablement voûtés en berceau, ces derniers étant constitués de travées dont les dimensions correpondent à la moitié de celles de la nef.

Élévation (fig.17)

Au vu des observations archéologiques et des éléments architectoniques interprétables, la restitution d'une élévation à deux niveaux, avec des supports intermédiaires au milieu de chaque travée semble le plus cohérent. Le premier niveau se compose d'une grande arcature portée par des piliers et formant un mur aveugle supportant le voûtement des bas côtés et leur couverture. Cet élément étant lui-même soutenu par une colonne circulaire intermédiaire. La multiplication des supports permettant, par ailleurs,

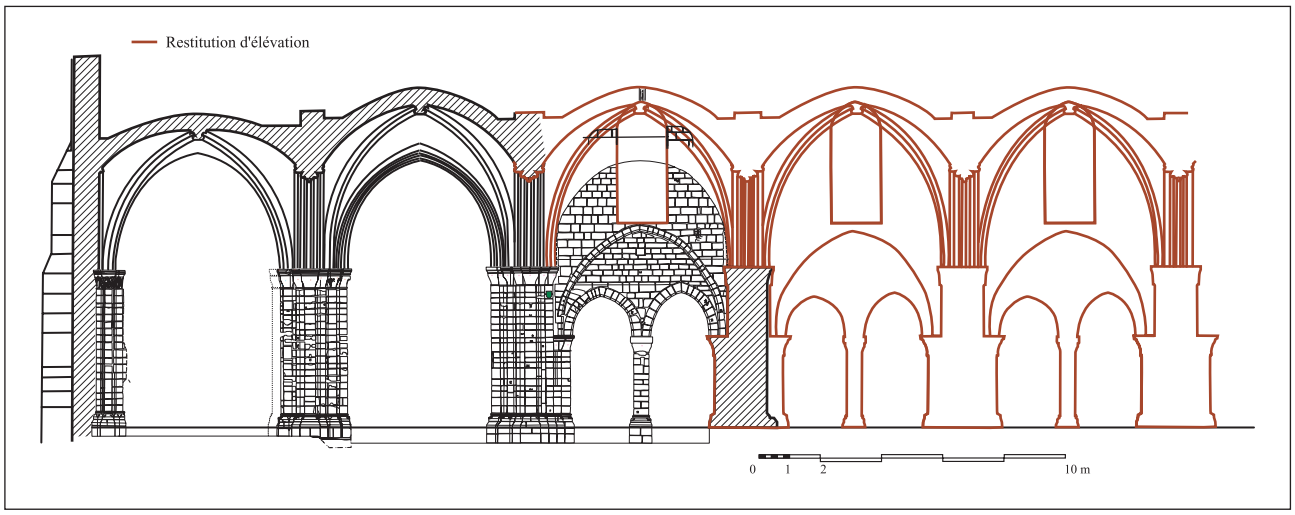

Fig. 17 - Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), église Saint-Sulpice. Restitution du schéma architectonique probable de l'élévation du XII^e s., mur sud de la nef. © I. Lafarge (CG93, Bureau de l'archéologie)

d'augmenter le décor sculpté par le nombre de chapiteaux. Au second niveau, les observations archéologiques permettent de restituer des travées de la même hauteur que celle de la croisée du transept, avec une claire-voie d'une baie par travée surplombant l'arcature aveugle. Le niveau d'élévation et la hauteur d'ouverture des baies sont déduites de traces conservées dans les murs (UC60 et 63). Ainsi, la marque de l'accroche des voûtains contre le gouttereau permet la restitution des arcs. Des voûtes dont l'axe longitudinal rappelle le type angevin et l'axe transversal est beaucoup moins bombé peuvent être restituées, préfigurant ainsi les voûtements sexpartites. Cette disposition permet d'agrandir la taille des baies pour lesquelles la hauteur de clef correspond au niveau de la clef de la voûte.

Chœur

Le chœur de cet édifice, ainsi que le transept et ses croisillons sont un peu plus vastes que les travées de la nef et des bas-côtés. Cette ampleur peut s'expliquer par le statut prieural de l'église et le cumul précoce avec la fonction paroissiale. Cet ensemble se termine à l'orient par un chevet composé dont deux formes peuvent être envisagées. La présence d'une abside au transept nord est certaine. Cet élément peut être attribué à la fin du XI^e - début du XII^e s. De fait, la restitution d'absides aux bras des deux transepts peut être assurée (au moins pour le projet initial). La restitution d'une abside au chevet est plus problématique, toutefois les deux possibilités demeurent envisageables. En effet, la recherche d'éléments de comparaison régionaux correspondant chronologiquement fournit autant d'exemples à chevet plat (Noisy-le-Grand, Montreuil, Neuilly-sur-Marne...) qu'à chevet en abside (Auvers-sur-Oise, Saint-Pierre-de-Montmartre, Marolles-en-Brie, ...).

Datation

Les quelques observations stratigraphiques ne permettent pas d'apporter des éléments pertinents de datation liés à l'édifice médiéval. De fait, les propositions de datation que nous pouvons actuellement avancer reposent uniquement sur une analyse stylistique succinte des formes architecturales et du décor sculpté.

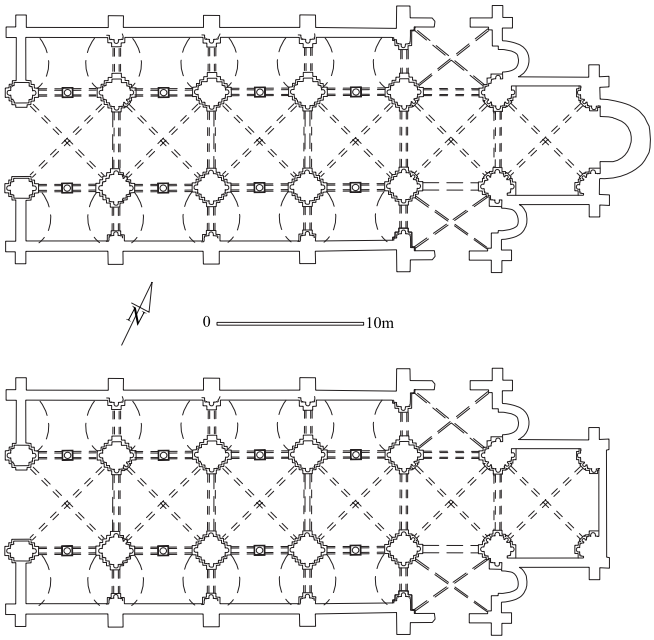

Fig. 18 - Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), église Saint-Sulpice. Restitution schématique du plan probable du projet du XII^e s., selon les deux hypothèses possibles d'aménagement du chœur.
© I. Lafarge (CG93, Bureau de l'archéologie)

Pistes de comparaisons avec d'autres édifices d'Île-de-France pour la période des XI^e^-XII^e^ s. et filiation stylistique

La richesse régionale en édifices de cette période rend la recherche de comparaisons architecturales ardue et implique une approche très fine, aussi cette démarche doit s'envisager à long terme. Un rapide survol de la bibliographie permet d'ores et déjà de poser quelques jalons, en dehors des édifices de référence les plus connus :

Chevets à abside

Château-Landon (Seine-et-Marne), église Notre-Dame : choeur et transept milieu XII^e^ s. avec absides, et partie de la nef du XI^e^ s., mais peut-être antérieure. Saint-Loup-de-Naud (Seine-et-Marne), choeur à trois absides fin XI^e^ s. et nef comparable datée autour de 1170 (ZWEIFEL 1998). Marolles en Brie (Val-de-Marne), église Saint-Julien, construite entre 1120 et 1140. Saint-Pierre de Montmartre (Paris), plan similaire autour de 1147, avec des absidioles latérales peu profondes et un chevet en abside, structures couvertes d'un cul-de-four et arc doubleau brisé et chanfreiné séparant les chapelles latérales (comme l'UC53 à Aulnay). Notre-Dame d'Auvers-sur-Oise (Val-d'Oise), chœur, vers 1140-1170 (BIDEAULT, LAUTIER 1987, p. 54-61).

Chevets plats

Église Notre-Dame-du-Fort, à Etampes (Essonne), chevet plat construit vers 1140-1150 et vers 1213, têtes zoomorphes et anthropomorphes sur les bases des piliers de la nef. Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis), chevet plat autour de 1160, en partie reconstruit au milieu du XIII^e^ s. (LAFARGE, JABARD 2003). Montreuil, église Saint-Pierre Saint-Paul, chevet plat milieu du XII^e^ s. (Surveillances archéologiques 2004-2006 I. Lafarge, M. Liboutet, rapport en cours). Neuilly-sur-Marne, église Saint-Baudile, construite à partir de 1198 (Surveillances archéologiques 2006 I. Lafarge rapport en cours).

Nefs

Église Saint-Sulpice de Chars (Val-d'Oise), deuxième niveau d'élévation de la nef, 1150-1160 comparable (BIDEAULT, LAUTIER 1987, p. 153-163). Saint-Leu-d'Esserent, prieurale Saint-Leu, nef et choeur 1160-1170, de fortes similitudes, malgré la différence d'échelle (BIDEAULT, LAUTIER 1987, p. 318-331).

Éléments de décor comparables

Auvers-sur-Oise, chapiteaux, 1140-1170 (BIDEAULT, LAUTIER 1987, p. 54-61). Nesles-la-Vallée, église Saint-Symphorien, chapiteaux, 1130–1140, Etampes, Notre-Dame-du-Fort, vers 1140-1150.

La filiation de l'église d'Aulnay par rapport aux travaux de Suger à Saint-Denis (vers 1135 - 1144) est très forte, notamment pour le décor sculpté. L'organisation des élévations semble plutôt relever du modèle constitué par la cathédrale de Sens qui, à la suite de Saint-Denis, est un prototype du premier art gothique dont l'ensemble a été conçu en une seule fois dans les mêmes années (HENRIET 1982). La sculpture d'Aulnay rappelle aussi celle de Sens et Saint-Germain-des-Prés. Le plan d'Aulnay correspond à l'ensemble typologique régional de la deuxième moitié XI^e^ à la fin du XII^e^ s., la forme gothique, la probabilité d'un chevet plat et le style des décors sculptés renvoyant à une fourchette un peu plus serrée dans la seconde moitié du XII^e^ s., entre 1140 et 1170.

Les travaux du XVI^e^ s.

Une phase de chantier importante se place entre la fin du XV^e^ et le milieu du XVI^e^ s., peut-on croire que ces travaux soient consécutifs à la guerre de Cent Ans ? Selon J.J. Immel (IMMEL 1993, p. 15), 66 % des églises dans le sud de l'Île-de-France ont été restaurées et agrandies entre la fin du XV^e^ et le début du XVI^e^ s., ces phases de travaux sont donc liées aux conséquences de la guerre ou à un véritable besoin d'extension, souvent les deux. À Aulnay, il ne semble pas y avoir eu de dégâts lors du conflit, toutefois, la destruction d'une partie du village voisin de Tremblay en 1419 rend cette hypothèse plausible (LAFARGE 2006, p. 9 à 11).

Cette phase de travaux se caractérise par la démolition des absides orientées du transept et leur remplacement par des murs droits, des reprises et des copies maladroites des piliers et des chapiteaux et des voûtements (bras sud du transept). Des baies sont percées dans le bras sud du transept (peut-être aussi dans le bras nord) et certainement dans les murs

gouttereaux. Il s'agit sans doute d'une tentative pour pallier le manque de lumière, mais l'édifice demeure assez sombre. Sur les murs repris, des chaînages en grands carreaux confortent la construction en moellons où les remplois sont nombreux (claveaux, colonnettes, appuis...). Les charpentes du transept sont aussi reprises.

À l'extérieur, les contrebutements sont modifiés et les contreforts repris.

LES TRAVAUX DU XVIII^{e} S.

À la fin du XVII^{e} s., en 1695, les bâtiments annexes du prieuré sont détruits afin de reconstruire la nef et permettre l'accueil d'un plus grand nombre de paroissiens, probablement parce que la nef médiévale n'avait jamais été achevée. C'est en effet à ce moment que, selon Lebeuf, la cure de Savigny est transférée à Saint-Sulpice. A cette époque, l'édifice souffre de problèmes d'humidité qui sont alors attribués à la proximité des fossés du château. Les sols sont vraisemblablement rehaussés. Puis les travaux portent essentiellement sur la construction de la nouvelle nef, ce qui sous-entend la destruction d'un état antérieur. Le voûtement de la première travée médiévale conservée est refait à la même hauteur que le couvrement du chœur. Les baies sont reprises et des chaînages installés en renfort dans les gouttereaux ; plusieurs voûtes sont refaites. Ces travaux sont accompagnés de reprises en sous-œuvre.

LES TRAVAUX DU XIX^{e} S.

Les fenêtres du bas-côté nord sont reprises, leurs arcatures sont constituées de briques. Les parties hautes des murs gouttereaux et les voûtes des bas-côtés sont refaits. En 1836 ont lieu d'importants travaux de couverture : la charpente est modifiée avec de nombreux remplois de la structure du XVI^{e} s. En 1868, les colonnes du mur du chevet sont réparées, la lanterne est mise en place, ainsi que les contreforts obliques aux angles du bras nord du transept. En 1871, le clocher est restauré. En 1874, à la suite des dégâts causés par le conflit de 1870-1871, la chapelle de la Vierge est une nouvelle fois reprise, ainsi que les voûtes des bas-côtés. Pour l'ensemble de ces travaux, la pierre de taille est réservée aux éléments porteurs et aux embrasures des baies, les murs étant montés en maçonnerie mêlant divers remplois de calcaire et de gypse. L'ensemble de ces restaurations est donc mené à l'économie.

LES TRAVAUX DU XX^{e} S.

Les sols sont décaissés en 1929, puis des travaux de restauration ont lieu en 1963, 1979 et 1986. Les restaurations du XX^{e} s. sont entièrement réalisées au ciment. Des longrines en béton sont posées sur le clocher dans les années 1970-1980. Le sol est refait sous la forme d'une chape et le chauffage est installé.

CONCLUSION

L'ensemble des observations effectuées concernant les murs extérieurs permettent de constater le maintien du volume actuel du chœur. Le transept n'a pas changé depuis l'époque médiévale, bien que du côté nord, les fondations n'aient pas été observées. Ces observations mettent aussi en évidence les nombreuses reprises de l'édifice depuis le déclin de l'influence clunisienne sur le prieuré à partir du XVI^{e} s. On note de surcroît que dans la majorité de ces reprises de maçonneries, la part des remplois de pierre est très importante malgré un approvisionnement régulier en matériaux neufs pour les éléments architectoniques structurants. Cet approvisionnement a eu lieu préférentiellement dans les carrières de Louvres.

La surveillance n'a livré que très peu de mobilier archéologique : 73 os humains ou fragments correspondant à un NMI de 10 (4 à l'intérieur, 6 à l'extérieur), dont 3 enfants provenant de l'extérieur. Ces éléments étaient tous remaniés, mais on sait grâce aux archives et aux fouilles anciennes que le cimetière se trouvait autour de l'église qui a elle-même accueilli des inhumations. La céramique ne représente que 64 tessons pour quatre contextes, un seul est daté du Moyen Âge (XIII-XIV^{e} s.), les trois autres donnent des fourchettes entre le XI^{e} et le XX^{e} s. Des tessons résiduels médiévaux sont présents dans tous les contextes. Ces données sont significatives du peu d'ampleur des travaux sur le sous-sol et de la forte continuité d'occupation.

La surveillance archéologique des travaux de restauration de l'église Saint-Sulpice d'Aulnay, en contribuant à mieux connaître l'évolution de l'édifice permet d'affiner la datation des éléments médiévaux conservés. Trois phases de construction-reconstruction ont pu être mises en évidence et correspondent à trois époques différentes :

- XII^{e} s. (1140 - 1170) : si on ne connaît pas d'édifice antérieur au XII^{e} s., on peut tout de même mettre en relation cette phase de travaux avec l'installa-

tion du prieuré et l'affirmation du réseau clunisien. Les travaux du XII^e s. à Aulnay débutent en effet quarante-cinq à soixante ans après la fondation du prieuré, et on peut imaginer un premier édifice beaucoup plus modeste à la fin du XI^e s. Tout porte à croire par ailleurs que l'édifice du XII^e s. n'a pas été achevé.

- Fin XV^e - XVI^e s. : les travaux de cette période font peu de référence à la Renaissance, cela semble signifier qu'ils sont restés d'envergure modeste (les croisillons du transept), mais la reconstruction postérieure de la nef ne permet pas d'en être certain. Quant à savoir ce qui a motivé cette campagne, deux hypothèses se dégagent : d'une part celle de la croissance démographique nécessitant des agrandissements de l'édifice, d'autre part celle des conséquences, quoiqu'un peu tardives, de la guerre de Cent Ans.

- XVIII - XIX^e s. : les travaux du XVIII^e s. sont liés à la sécularisation du prieuré au XVII^e s., en conséquence de quoi l'église n'est plus que paroissiale. La reconstruction de la nef dans le courant du XVIII^e s. est certainement due tant à la nécessité d'agrandir l'édifice qu'à celle de sa remise en état. Les travaux du XIX^e s. sont eux essentiellement des travaux d'entretien, hormis ceux entrepris en 1874 (réparations des voûtes et du clocher) qui sont la conséquence des bombardements de 1870-1871. Après cette date, les travaux réalisés ne sont plus que de l'ordre de la restauration.

La faiblesse des travaux portant atteinte au sous-sol n'a pas permis de recueillir d'indices stratigraphiques pertinents et la majorité des observations se sont concentrées vers les élévations. En revanche, la reprise de données des fouilles anciennes, bien que rendue difficile par la rareté des archives, montre l'intérêt de leur mise en relation avec les observations récentes, tel le recalage du plan de l'abside fouillée en 1979. On peut proposer, grâce à cette opération, la restitution en plan et en élévation de ce qu'a peut-être été le projet de construction de l'église du XII^e s. Si les comparaisons permettent de placer le chantier entre 1140 et 1170, les éléments environnants nous incitent à croire que ce projet n'a pas été achevé à l'époque. En effet il semble, d'une part, que les effectifs du prieuré ont toujours été réduits, d'autre part, aucun élément ne signale que la construction du XVIII^e s. reprend un plan préexistant, mais elle s'implante dans un parcellaire organisé. En outre cette construction est contrainte dans sa partie occidentale par des édifices contemporains de la nef, mais dont l'organisation semble plus ancienne, signe que la nef antérieure (et probablement l'église médiévale) ne se développait pas au-delà de ce volume. La façade occidentale du XVIII^e s. ne montre d'ailleurs aucun dispositif d'accès, celui-ci se faisant par l'extrémité occidentale du bas-côté nord. À l'heure actuelle, il n'existe que très peu de données archéologiques concernant le reste du prieuré, les observations effectuées dans les caves du presbytère, de manière succincte, tant en 1969 qu'en 2005-2006 permettent toutefois de supposer qu'une partie du bâti ancien est conservée soit dans les bâtiments actuels, soit enfoui.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

BEAUMIER (Dom). (1905) - *Recueil historique des archevêchés, abbayes et prieurés de France. Tome premier : province ecclésiastique de Paris*, Paris Poussielgue, coll. « La France monastique », 1905, 396 p.

BERTHIER-GEORGESCO C. (1979) - *Le prieuré de Saint-Martin des Champs à Paris. Étude historique et archéologique*, Thèse de l'école des chartes, 2 vol., 349 p., 1979.

BESSAC J.-C. (1986) - *L'outillage du tailleur de pierre de l'Antiquité à nos jours*, Paris, éditions du CNRS, 1986, 319 p.

BIDEAULT M., LAUTIER C. (1987) - *Île-de-France gothique -1, les églises de la vallée de l'Oise et du Beauvaisis*, Paris, Picard, 1987, 407 p.

BRUNEL G., LALOU E. dir. (1992) - *Sources d'histoire médiévale, IX^e^- milieu du XIV^e^ s.* Collection Textes essentiels, Larousse 1992, 831 p.

BULARD A. (1969a) - *L'église et le prieuré Saint-Sulpice d'Aulnay-sous-Bois,* (rapport à la Direction régionale des Antiquité Historiques), juin 1969, 2 p., plans.

BULARD A. (1969b) - *Sondages archéologiques près de l'église Saint-Sulpice à Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis),* (rapport à la Direction régionale des Antiquité Historiques), septembre 1969, 5 p., ill.

BÜTTNER S. (2004) - « L'étude pétrographique des mortiers de gros œuvre de l'Abbaye de Saint-Germain d'Auxerre (Yonne). Apports à la compréhension stratigraphique des structures bâties ». *Revue d'Archéomètrie*, n° 28, 2004, p. 117-125.

CAILLOT I., LAFARGE I. (2007) - *Aulnay-sous-Bois, 93005 (Seine-Saint-Denis), Église Saint-Sulpice, Rapport de surveillance archéologique, Octobre 2005 à Janvier 2006*, avec la collaboration de Marc VIRÉ et Frédéric ÉPAUD. Épinay-sur-Seine : Centre d'archéologie de la Seine-Saint-Denis ; Saint-Denis : Service régional de l'archéologie d'Île-de-France. 2007, 85 p., ill., annexes

CHABASSIER H. (1998) - « Les fermes d'Aulnay en 1819 », *Bulletin du Cercle Archéologique et Historique de la Région d'Aulnay*, n° 20, 1998, p. 59-63.

Charte Internationale sur la Conservation et la Restauration des Monuments et des Sites, II^e^ Congrès international des architectes et des techniciens des monuments historiques, Venise, 1964. Adoptée par l'ICOMOS en 1965. ICOMOS, Conseil International des Monuments et des Sites, centre de documentation Unesco-Icomos : http://www.icomos.org/venise.html

CHATAIN C. (1987) - *Saint-Sulpice d'Aulnay-sous-Bois, Histoire et archéologie*, 1986, Éditions du C.A.H.R.A, 1987, 94 p.

DEPOIN J. éd. (1912) - *Chartes de Saint Martin des Champs, Tome 1*, p. 98, Archives de la France monastique, n° 61, Abbaye de Ligugé, 1912.

GUILHERMY F. de (1877) - *Inscriptions de la France du V^e^ au XVIII^e^ s. Ancien diocèse de Paris*, Tome III, Paris Imprimerie nationale, 1877, 760 p. (les pages concernant Aulnay sont reproduites dans le bulletin du CAHARRA, n°11, 1990, p. 11-19).

HENRIET J. (1982) - « La cathédrale Saint-Etienne de Sens : le parti du premier maître et les campagnes du XII^e^ s. », *Bulletin Monumental*, année 1982, Tome 140-II, p. 6-168.

IMMEL J.J. (1993) - « La reconstruction des églises rurales après la guerre de Cent Ans au sud de Paris » *Bulletin de la société historique et archéologique de Corbeil, de l'Essonne et du Hurepoix*, n°63, 1993, p. 9-45.

IOGNA-PRAT D. (2006) - *La maison-Dieu. Une histoire monumentale de l'Église au Moyen Âge (v. 800 - v. 1200)*, Seuil, 2006, 674 p.

LAFARGE I., JABARD S. (2003) - *Noisy-le-Grand, église Notre-Dame et Saint-Sulpice et extension du cimetière, 93.051 (Seine-Saint-Denis), DFS de fouille d'évaluation archéologique*. INRAP - direction Centre Île-de-France, Conseil général de Seine-Saint-Denis-Bureau du patrimoine, Centre d'archéologie, DRAC Ile de France, Service Régional de l'Archéologie, 2003, 66p.

LAFARGE I. (2006) - *Tremblay-en-France, 93-073 (Seine-Saint-Denis), 1 Rue des Fossés et 9 Place de la Mairie, rapport de sondages.* Épinay-sur-Seine : Mission archéologie de la Seine-Saint-Denis - Saint-Denis : Service Régional de l'Archéologie Ile de france, 2006, 41 p.

LEBEUF J. Abbé (1755) (1833) - *Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris*, réédition par F. Bournon, Paris, Féchoz, 1883, tome II, p. 600-607. « Aulnay (Aunay-les-Bondies) ».

LONGNON A. (1904) - *Pouillés de la province de Sens, Recueils des historiens de la France*, Pouillés Tome IV, Paris Imprimerie Nationale, 1904, p. 362, 352.

MATHON P. (1999) - *L'église Saint-Sulpice d'Aulnay-sous-Bois*, Mémoire de Maîtrise d'Histoire de l'art sous la direction de Dany Sandron, Université de Paris IV - Sorbonne, Paris, 1999.

PLAGNIEUX P. (2000a) - « L'abbatiale de Saint-Germain-des-Prés, les débuts de l'architecture gothique », *Bulletin Monumental*, tome 158-I, année 2000, Paris, Société Française d'archéologie, p. 7-86.

PLAGNIEUX P. (2000b) - « Transmission et durée des modèles de chapiteaux du premier art gothique : l'exemple de Notre-Dame de Melun », dans : *Art et architecture à Melun au Moyen Âge, Actes du colloque d'histoire de l'art et d'archéologie tenu à Melun les 28 et 29 novembre 1998*. Picard, 2000, p. 171-184

PRINCET J. (1936) - *Histoire d'Aulnay-sous-Bois*, Aulnay-sous-Bois, Société des amis de Jules Princet, 1936, 168 p.

PROU M. (1908) - *Recueil des actes de Philippe 1er, roi de France (1059 - 1108)*, Paris, imprimerie nationale, 1908, 566 p.

RACINET P. (2001) - « L'espace clunisien en Île-de-France » Dans *L'Île-de-France médiévale*, catalogue d'exposition, tome 2, Somogy éditions d'art, 2001, p. 18-23.

ZWEIFEL S. (1998) - Les campagnes romanes du prieuré de Saint-Loup-de-Naud. *La Gazette des beaux arts*, février 1998, p. 53-70.

Ivan LAFARGE
Conseil général de la Seine-Saint-Denis, service du Patrimoine/bureau de l'Archéologie,
1 – 3 route de Saint-Leu, 93800 Épinay-sur-Seine
ilafarge@cg93.fr

Isabelle CAILLOT
Conseil général de la Seine-Saint-Denis, service du Patrimoine/bureau de l'Archéologie,
1 – 3 route de Saint-Leu, 93800 Épinay-sur-Seine
isacaillot@hotmail.com

Revue archéologique d'Île-de-France, numéro 1 – 2008

Table des matières

Préface de Bruno Foucray, Conservateur régional de l'Archéologie

Introduction, Daniel Mordant, Directeur de publication

Articles

A. CHABROL, M. CHRISTENSEN, M. OLIVE, A. ROBLIN-JOUVE, P. RODRIGUEZ, A. SAMZUN, Rive droite, rive gauche : les occupations magdaléniennes d'Étiolles (Essonne).....7

F. VALENTIN, C. BUQUET-MARCON, J. CONFALONIÉRI, R. COTTIAUX, V. DELATTRE, L. LANG, I. LE GOFF, P. LAWRENCE-DUBOVAC, C. VERJUX, Découvertes récentes d'inhumations et d'une incinération datées du Mésolithique en Île-de-France. 21

Y. LANCHON, F. BOSTYN, L. HACHEM, Y. MAIGROT, E. MARTIAL avec la collaboration de E. BOITARD-BIDAULT, Le Néolithique ancien dans la basse vallée de la Marne : l'habitat de Changis-sur-Marne « Les Pétreaux » (Seine-et-Marne).....43

P. BRUNET, G. DURBET, D. HADJOUIS, Un site du Bronze ancien : « Le Grand Godet » à Villeneuve-le-Roi (Val-de-Marne). 95

R. COTTIAUX, P. LAWRENCE-DUBOVAC, Un ensemble funéraire de l'âge du Bronze moyen à Mareuil-lès-Meaux « Les Vignolles » (Seine-et-Marne). 113

A. BULARD, Un dépôt de neuf cuirasses découvert à Paris au XVII^{e} s.....125

A. VIAND, G. AUXIETTE, D. BARDEL, L'habitat hallstattien de Milly-La-Forêt « Le Bois Rond » (Essonne). 133

J.-M. SÉGUIER, N. GINOUX, P. MÉNIEL, L'habitat de La Tène ancienne du Château à Roissy-en-France (Val-d'Oise). 169

D. COUTURIER, Nouvelle approche du réseau viaire de la ville de Meaux antique (Seine-et-Marne). 191

Y. BARAT, V. VENET, Épaphrodite et sa « gazelle » : un souvenir du *circus maximus* aux confins de l'Île-de-France. 209

Y. BARAT, A. SAMZUN, Découverte d'un établissement germanique du Bas-Empire (IV^{e} s.) aux Essarts-le-Roi (Yvelines). 215

C. GONCALVES-BUISSART, P. LAWRENCE-DUBOVAC, C. LE FORESTIER, Présentation de deux nécropoles à inhumations du Bas-Empire fouillées récemment à Tremblay-en-France (Seine-Saint-Denis) et Saint-Nom-la-Bretèche (Yvelines).....227

P. MÉTROT, C. BUQUET-MARCON, Sépultures de la fin de l'époque mérovingienne à Dugny (Seine-Saint-Denis). 255

F. GENTILI, L'habitat du haut Moyen Âge de « La Chapelle, La Croix Verte » au Mesnil-Aubry (Val-d'Oise). 265

J.-H. YVINEC, Étude archéozoologique du site rural haut Moyen Âge du Mesnil-Aubry « La Croix Verte/La Chapelle » (Val-d'Oise).....309

M.-P. RUAS avec la participation de B. PRADAT, Les productions agro-pastorales du haut Moyen Âge au Mesnil-Aubry (Val-d'Oise) : étude carpologique de « La Croix Verte, La Chapelle».....321

I. LAFARGE, I. CAILLOT, Premiers résultats des surveillances archéologiques de la restauration de l'église Saint-Sulpice d'Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis).....353

F. RAVOIRE, Étude d'un ensemble de céramiques du XVI^{e} s. provenant d'un dépotoir domestique à Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne). ...379

P. CELLY, Le premier bastion de l'enceinte de Charles IX dite des « Fossés Jaunes », musée de l'Orangerie, Paris 1er. 397

C. PIOZZOLI, Un sondage archéologique dans la propriété de Rodin à Meudon (Hauts-de-Seine) : 1951 ou la disgrâce des plâtres. 417

Mémoires de diplômes universitaires soutenus en 2006/2007 portant sur l'Île-de-France.....423

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère Culture Communication

Institut national de recherches archéologiques préventives
Inrap

Prix : 15 €